36e ANNÉE - N° 121 - PÉRIODIQUE JUIN 1991

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A. I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1er mars 1958
23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.25.32
N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (✝), Léonard GARRY (✝), Pierre DURAND (✝)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (✝), généraux GAUTIER (✝) (4e G.T.M.), LEBLANC (✝) (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (✝) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (✝) (3e G.T.M.), PARLANGE (✝) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (✝) (3e G.T.M.), TURNIER (✝) (2e G.T.M.), SORE (✝) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (✝), colonel LUCAS-SEAU(✝), général André FEAUGAS.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (✝), Georges CROCHARD (✝), général MELLIER (✝), André MARDINI, Léon MERCHEZ.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (✝), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (✝), colonel Georges GAUTIER (✝).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, colonel SAULAY (✝).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Membres :

MM. André ALBY, Mme Anne BARTHELEMY-BALMIGERE (D), MM. Jean BERTIAUX (D), Claude de BOUVET, Georges BOYER de la TOUR (D), Georges CHARUIT, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Gérôme de GANAY, Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D), général Georges LEDIBERDER, M. Pierre LECHAIX, Mme de MAREUIL, MM. André NOËL, Michel PASQUIER (D), Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, Mme Pierre REVEILLAUD, MM. Jean de ROQUETTE-BUISSON, contre-amiral J. THEN (D), général Jean WARTEL.

2) Bureau du conseil d'administration

Président	Général Georges LEDIBERDER	Tél. :	43 26 03 83
Vices-Présidents	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47 63 36 65
	Georges BOYER DE LA TOUR (D)	Tél. :	94 76 41 26
Secrétaire général	Claude de BOUVET	Tél. :	(1) 47 23 91 30
Secrétaire général adjoint	Jean BERTIAUX (D)	Tél. :	86 62 20 95
Trésorier général adjoint	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. :	(1) 42 60 88 71
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. :	(1) 47 04 99 20
Conseiller juridique	Maître Pierre REVEILLAUD	Tél. :	(1) 40 50 10 69

SECTIONS

3) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. :	56 80 47 44
Corse			
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. :	75 01 35 26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. :	41 88 05 11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59 02 81 09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74 84 94 95
Roussillon - Bas Languedoc	Jean GIGONZAC	Tél. :	63 50 04 34
Marches de l'Est	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29 65 76 57
Descendants	Georges BOYER DE LA TOUR	Tél. :	94 76 41 26

Commission financière : André NOEL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.
Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.
Entraide : Mme MAREUIL
Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.
Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.
Cotisation : annuelle, 150 F ; cotisation seule, 50 F.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.
Permanence : mardi et vendredi, de 14 heures à 18 heures au siège.
Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.
Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

EDITORIAL

Nous publions en guise d'éditorial, l'allocution prononcée par le Général Le Diberder, notre nouveau Président, à la fin du repas clôturant le congrès des 25 et 26 mai à Pau.

« Notre Conseil d'Administration tout à l'heure m'a désigné pour assurer la Présidence de la Koumia...

J'ai donc la lourde tâche de succéder au Général Feaugas.

Dans une autre Assemblée pleine de traditions et d'honneur, la coutume veut que le nouveau titulaire au "fauteuil" fasse l'éloge de celui qui l'a précédé, car il est "immortel".

Je n'aurais pas failli à l'usage si notre grand ancien, Maître Reveillaud ne s'en était pas acquitté hier. Sachez cependant mon admiration, mon Général, pour l'homme que vous êtes, pour le chef militaire, pour le chef de famille, et permettez-moi d'associer Madame Feaugas à cette admiration.

Saint-Cyrien, tirailleur marocain, goumier, officier des Affaires Indigènes, commandant le 1er Tabor, prisonnier des Viets, attaché militaire en Iran, chef de Corps d'un des derniers régiments de tirailleurs marocains, chevalier du Saint-Sépulcre, vous êtes pour nous tous un exemple et un chef. Votre autorité dans sa simplicité et sa rigueur ne se discutait pas. Mais je sais que tous ceux qui eurent à subir avec vous l'épreuve de la captivité pendant de longs mois témoigneront toujours que vous avez été celui qui leur permit de sortir victorieux de cette terrible période. Votre foi de chrétien qui irradie votre vie et vos actes vous permit de ne pas subir et de soutenir dans une véritable fraternité tous ceux qui comptaient sur vous. Vous savez mieux que quiconque ce qu'est le communisme, le marxisme, son asservissement de l'homme. Vous avez prouvé qu'il est possible de lui résister.

Merci, mon Général, pour votre rôle pendant quinze années à la tête de la Koumia. Georges de La Tour vous l'a exprimé avec émotion hier.

Maintenant vous nous laissez un héritage à gérer, une œuvre à poursuivre, à mener à bien.

Curieusement, lorsque je vous ai entendu hier soir, je me suis souvenu des derniers conseils que nous prodiguait le Colonel Mattern à notre sortie du cours des A.I. Ils sont présents à nos mémoires.

Vous vous êtes élevé, mon Général, dans les sphères célestes puisque vous donnez à votre tour des "béatitudes" règles d'attitude, de comportement de vie qui nous assureront, si nous les respectons, d'atteindre le but qu'il nous faut viser. Soyez persuadé que nous y veillerons.

Maintenant, mes chers Amis, qu'attendons-nous de notre Association ?

Nous avons entre nous une amitié profonde, nous désirons la maintenir, dans le souvenir de ce qu'ensemble, vous et nos anciens avez accompli, ***dans le souvenir*** *de ceux qui ne sont plus parmi nous.*

Nous y associons nos Descendants. ***Notre passé leur appartient.*** *C'est-à-dire notre amitié, notre camaraderie, mais aussi notre histoire, celle que nos Anciens accomplirent.*

Grâce au Colonel Saulay, au Général Salkin, au Colonel Morineau et au Colonel Meraud, la base de cette histoire existe maintenant. Elle mérite encore d'être fouillée. Le Service Historique de l'Armée de Terre dispose maintenant des archives des A.I., des Goums, classées, aujourd'hui répertoriées, accessibles : bulletins de renseignements, coutumiers, historiques s'y trouvent. Avec les travaux indiqués au Centre des Hautes Etudes par le Colonel Meraud, l'ensemble constitue une richesse inestimable.

Nous savons que notre œuvre au Maroc, mérite considération. Nos Anciens aimaient, nous-mêmes nous aimions fermement ce que nous faisions. Pour nous "il n'y avait pas de meilleur définition du bonheur".

Nous avons appris à aimer le pays, les tribus berbères. Grâce au travail accompli, nous savons et nous avons appris au Maroc que ce peuple berbère existe, qu'il est valeureux, qu'il fait l'originalité et la force du Maroc.

Pour lui, nous avons œuvré au nom de notre pays la France, comme nous l'avons accompli sous d'autres cieux.

Aujourd'hui, le Maroc a évolué. Il n'est plus le même - comme le rappelle notre camarade l'Ambassadeur Fougerousse. Mais il n'est pas à l'abri de grosses difficultés, de troubles. Ceux qui le visitent sont frappés de constater le nombre de jeunes diplômés à la recherche d'un emploi.

Nous restons très attentifs à ce que devient ce pays que nous avons appris à connaître.

Mais je sais que la plus grande prudence doit guider les rapports que nous pouvons avoir avec lui. Si nous souhaitons un accueil officiel, celà exige une préparation soignée et ne peut se traiter comme un voyage uniquement touristique. A vous dire vrai, le mieux ne serait-ce pas d'être invités ?

Par qui ?

Si nous avions la chance de trouver là-bas une association de Descendants de Goumiers, moghaznis, chaouchs, secrétaires qui connurent nos pères et vous-mêmes, notre projet serait plus facile à mettre en œuvre si cette association nous invitait.

Ne peut-on rêver ?

Et ce que nous a dit hier Georges de La Tour ne constitue-t-il pas une prémisse à suivre ?

Enfin, ma tâche dans ce mois à venir concernera l'avenir de notre Musée.

J'avais assisté avec le Colonel Mac Carthy à sa mise en place qui coïncidait avec mon affectation à l'Ecole de Saumur. Par la suite, je commandais les troupes qui rendirent les honneurs au Maréchal Juin lors de sa venue où il décora le Général Leblanc, enfin comme directeur du Musée de l'Armée, j'avais conseillé le président, le Colonel Lucasseau, pour les statuts de la Fondation.

Depuis, j'ai suivi vos difficultés avec Monsieur Sauvage. Je vais donc m'atteler à ce travail avec ténacité. Je vous tiendrai au courant des résultats, des espoirs.

Je sais pouvoir compter sur vous tous pour m'aider dans ce rôle de président et vous demande de me faire savoir avec franchise, en toute amitié, ce que vous souhaitez ou ce qui ne va pas. ***Il faut savoir pour agir.***

Général Le Diberder

CONGRÈS NATIONAL 25-26 mai 1991 à Paris

PHYSIONOMIE DU CONGRÈS

Le Congrès National de la Koumia s'est tenu à Pau les 25 et 26 mai.

Malgré l'importance des questions à l'ordre du jour : fusion de l'Association des Anciens avec celle des Descendants et désignation d'un nouveau président national, seulement 157 personnes étaient présentes.

Un soleil radieux a égayé ces deux journées et les cimes neigeuses des Pyrénées donnaient toute sa beauté au panorama qui avait jadis tant impressionné Lamartine.

Les congressistes ont été accueillis samedi matin dans les salons de l'hôtel Mercure par toute l'équipe opérationnelle de la Section Pyrénées. Ceux arrivés la veille ou le matin ont pu visiter la ville sous la conduite éclairée du Général Salmon, beau-frère de René et Micheline Dumas, qui s'étaient aimablement proposés pour cette mission.

A 14 h 30 l'Assemblée Générale de la Koumia s'est déroulée dans la très jolie salle à l'italienne du théâtre Saint-Louis mise gracieusement à notre disposition par la Muncipalité. L'Association des Descendants, quant à elle, avait opté pour un déjeuner débat afin de pouvoir assister ensuite à l'Assemblée des Anciens. En fin de séance notre camarade Fougerousse, ambassadeur de France, dédicaçait les exemplaires de son livre « Le Maroc - Vocations et Réalités » qu'il avait offert à tous les participants.

Durant cette réunion nos épouses ont visité le Château de Pau.

A 17 h 39 les congressistes, précédés du drapeau des Goums qu'entouraient les drapeaux des Anciens Combattants locaux se sont dirigés vers le monument aux Morts pour y déposer une gerbe. Le Général Urwald, commandant la Place de Pau et Monsieur Ducau représentant la Municipalité assistaient à cette brève cérémonie ; les honneurs étaient rendus par un détachement du B.C.A.A.M. commandé par une « sergente » au frais minois et à la voix frêle mais énergique.

Nous nous sommes tous rendus ensuite, par cars militaires ou en voitures particulières jusqu'au village de Bosdarros pour déposer une gerbe sur la tombe du Général Parlange. Là aussi, la Municipalité avait tenu à s'associer à notre geste

pour honorer son ancien maire, présent encore dans les cœurs de tous ses administrés. Avant de regagner Pau nous avons marqué un temps d'arrêt sur la place du village, récemment baptisée « Place du Général Parlange » où le Général Feaugas a déposé un bouquet devant la stèle portant le nom de notre ancien.

En fin d'après-midi un jurançon d'honneur nous était offert par la Mairie dans la très jolie salle du Conseil Municipal. Une surprise nous y attendait sous la forme d'une exposition de photos de Goumiers tandis que le chant des Tabors retentissait sous ces plafonds historiques grâce à la complicité de notre amie Madame Naze qui avait fourni les éléments nécessaires (photos et cassette).

A 21 h, dîner officiel dans les salons de l'Hôtel Mercure en présence du Général Urwald et Madame ainsi que du Colonel Albier, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et son épouse. La tombola qui suivit remporta un grand succès grâce au charme persuasif des dames qui vendaient les enveloppes.

Le dimanche matin, tandis que quelques lève-tôt partaient à la découverte du Palais des Sports, un des plus modernes d'Europe, les membres du nouveau Conseil d'Administration se réunissaient à l'Hôtel du Commerce pour élire notre nouveau Président National, le Général Le Diberder.

A 11 h Grand-Messe en l'église Saint-Martin où paroissiens et Goumiers remplissaient la nef. Prèche émouvant de l'Abbé Lafourcade, curé de la paroisse et lecture de la prière des Goumiers par notre ami Alby.

A 13 h l'Hôtel du Commerce, dans un cadre agréable, nous recevait pour le repas d'adieu. Nos présidents : le sortant et l'entrant y étaient très applaudis. Le Général Le Diberder dans une brève allocution rendait hommage au Général Feaugas pour ses quinze années de dévouement à la Koumia et traçait les grandes lignes de son programme d'action.

A 15 h, la route du retour étant longue pour beaucoup, il fallut se séparer en pensant déjà se retrouver lors du prochain Congrès... au Maroc... inch Allah ?

Jacques Guyomar

RAPPORT MORAL ET FINANCIER
présenté par le Général Feaugas, Président National

Chers amis,

Je déclare ouverte l'assemblée générale 1991 de la Koumia vous précisant que nous sommes habilités à délibérer et à prendre des décisions en toute légalité, le nombre des présents étant de 91 et celui des pouvoirs reçus de 196 soit un total de: 287 pour un quorum exigé de 214.

Avant de vous exposer comme chaque année à cette époque la situation actuelle de notre association pour la 14e et dernière fois, le mandat que vous m'avez confié prenant fin à l'occasion de la présente assemblée, il me paraît opportun de vous faire part du regret que nous ont exprimé nombre de camarades de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui, retenus pour la plupart à leur domicile pour des raisons de santé, d'autres pour des motifs familiaux ou professionnels, voir spirituels, le pélerinage militaire à Lourdes se déroulant aujourd'hui même.

Mais à cette liste d'absents ce jour, il nous faut malheureusement ajouter les noms de ceux qui nous ont quittés pour jouir du repos éternel au «paradis des goumiers», ceux en particulier qui étaient encore des nôtres lors de notre dernière assemblée générale de juin 1990 à Lyon.

Sont successivement décédés depuis cette date: le commandant Guy Bertot, Jacques Pomet fils de Lucien Pomet, le colonel Guy de Verthamon, le capitaine Edgar Audoux, Madame Valette née Renée Garry, l'adjudant chef René Muller, le médecin colonel Louis Garin, le capitaine René Cros, le colonel Pierre Gauthier, Madame Marie-Sophie Genoud, André Bavu, Madame de Rosemont, Madame Claude Cambau, l'adjudant chef Bezou, Madame Odette Guérin, l'adjudant chef Henri Fournier, le commandant Max Dalloneau, Mademoiselle de Trogoff petite fille du colonel et Madame Espeisse, le capitaine François Duplessy, le général Henry-Jacques Then, Madame André Bavu, le médecin colonel Jean Fayolle, le capitaine Jean Davières-Vinciguerra, Madame Cadeau, l'adjudant chef Maurice Ruel, le commandant Colonna, Louis Bramy, Madame Maire, le colonel Cabassy, le commandant Coumetou, le commandant Jean Florentin.

En témoignage de reconnaissance pour les exemples qu'ils nous ont donnés, de l'amitié qui nous liait, et de notre sympathie à l'égard de leurs familles durement éprouvées je demande à chacun de vous de se recueillir durant une minute de silence, faisant intérieurement le serment de suivre la voie qu'ils nous ont tracée dans le respect mais aussi dans la défense des valeurs qui ont fait la grandeur de la France, et lui valent encore une place, à part au sein du monde d'aujourd'hui à la recherche de son équilibre.

C'est dans la fidélité tant à nos traditions qu'à notre devise que les membres de votre bureau, auxquels je tiens à rendre ici un hommage public ont œuvré tout au long de ces 12 derniers mois pour conserver à notre association sa place au sein du monde «anciens combattants» tout en étendant son rayonnement à l'extérieur de celui-ci, multipliant les contacts tant à Paris qu'en province, efficacement soutenus par vos administrateurs, nos présidents de sections et le C.A. de nos Descendants.

Malgré l'indifférence, la négligence, la passivité, la lassitude, ou même le scepticisme de certains, ajoutés aux injonctions qui nous étaient de nouveau officiellement adressées de quitter le château de Montsoreau, grâce à la fidélité sans faille et à l'inlassable dévouement d'une équipe solide, dynamique et particulièrement soudée que je remercie très amicalement au nom de tous, la Koumia a, une fois encore, triomphé des difficultés rencontrées et a continué de prospérer.

Comme chaque année, mais pour la dernière fois, je vais essayer de vous brosser le plus brièvement possible le tableau de notre situation sur le plan des effectifs, puis en l'absence de notre ami Muller, sur celui de nos finances, ainsi que l'essentiel de nos activités durant l'année écoulée, laissant à mon successeur qui sera élu demain matin par le nouveau conseil d'administration que vous nommerez tout à l'heure, le soin de vous proposer un plan d'action pour les 12 mois à venir.

1 / Effectifs et Participation :

Malgré la trop longue liste de nos amis décédés depuis l'A.G./1990 (31 venants après 30 en 85, 41 en 86, 21 en 87, 35 en 88 et 37 en 89 soit : 195 en 6 ans) ce qui nous a amenés à envisager dès maintenant une cohabitation étroite avec l'association de nos Descendants, nos effectifs n'ont que légèrement baissé, se situant à : 1 183 dont 854 goumiers, 220 veuves, et 109 amis contre l'an dernier : 870 goumiers, 226 veuves et 104 amis soit un total de 1 200, ce qui représente une diminution de 1,4% environ ; ce n'est certes pas catastrophique, mais cette diminution étant régulière, est significative.

Sur cet effectif 523 adhérents seulement ont payé leur cotisation 1991, soit à peine 44%. Qu'attendent les autres ? Que les retardataires présents n'hésitent pas à régler leur dette dès ce soir auprès de nos amis Bouvet, Roquette en l'absence de Muller. Ils nous aideront ainsi dans un passage de consignes qui devra s'effectuer au cours de l'été après la démission de l'ami Muller pour raison de santé non seulement de ses fonctions de trésorier mais aussi de celles d'administrateur.

Quant à la participation à nos réunions, si elle se maintient à peu près à l'échelon des sections, elle est en nette régression en ce qui concerne nos AG. Nous ne sommes ici que 91 (157 au dîner de ce soir et au déjeuner demain), alors que jusqu'à l'an dernier ces effectifs avoisinaient 250.

Cela est dû sans doute au poids des ans ou à la lassitude devant des AG dont le programme ne varie guère malgré le dévouement des organisateurs et ne fait que nous convaincre de la nécessité d'une participation plus importante à nos diverses activités de nos Descendants qui se comptent aujourd'hui 31.

2 / Organisation interne et Bureau

L'installation de notre nouveau siège s'est peu à peu améliorée, et nos rapports avec les associations qui partagent avec nous le local de la rue J.-P. Timbaud sont désormais très cordiaux, nous offrant quelques facilités en particulier les photocopies faites sur place.

Madame Mohr ancienne secrétaire de Madame Brault à l'association des parents des Tués, de la rue de Clichy, assure notre secrétariat à la satisfaction générale avec beaucoup de dévouement et de ponctualité.

Par contre en raison de sérieux ennuis de santé de notre administrateur responsable de l'entr'aide Madame Brault-Chanoine a dû renoncer à ses fonctions et nous a adressé récemment sa démission du CA dont elle a été durant des années une des chevilles ouvrières. Au nom de tous je tiens à lui exprimer plus que nos

remerciements, notre reconnaissance. Nous ont également fait part de leur décision de ne pas se représenter au CA qui doit être élu ce jour : les colonels Picardat et Meraud, le capitaine Merchez, Monsieur Eyharts, Madame Garret et moi-même en raison du grand nombre d'années qui pèsent lourdement sur nos frêles épaules.

En raison des services rendus durant des années par notre ami Merchez tant comme président de Section de Paris, puis comme vice-président, je vous propose de le nommer vice-président d'honneur.

3 / Gestion

Placée jusqu'à ce jour entre les mains expertes et le contrôle sévère de notre ami Muller qui, bien qu'ayant donné depuis 2 ans sa démission, a bien voulu demeurer à mes côtés faute de candidat pour lui succéder dans le rôle ingrat certes mais oh combien important de trésorier, notre situation financière subit les fluctuations boursières et l'accroissement régulier de nos charges, celle du bulletin en particulier ; elle enregistre cependant cette année une hausse de près de 6%. Loyer et charges ayant été réglés jusqu'au 30 juin 91, notre avoir total s'élève à : 418 977,32 Frs se décomposant ainsi :

- en caisse : 7 458,22 Frs
- en stocks : 30 000,00 Frs
- en placements : 420 000,00 Frs

desquels il faut prélever : 38 460,90 Frs de dettes diverses. Il nous reste donc : 457 458,22 – 38 460,90 = 418 977,32 Frs à la seule Koumia contre 396 050,87 au 01/06/91, en dehors des fonds de la Fondation Koumia/Montsoreau dont nous parlerons tout à l'heure et qui eux s'élèvent à : 549 846 Frs. Soit au total : 1 007 304 Frs.

4 / Réalisations effectuées et en cours

41 — Notre participation aux différentes manifestations patriotiques tant à Paris qu'en province (Invalides, Arc de Triomphe, statue du Mal Lyautey, monuments des maréchaux Juin et de Lattre, la Croix des Moinats, Toulon, Nice...) ;

42 — nos interventions auprès des plus hautes autorités pour évincer de l'université le sieur Boudarel ex-commissaire politique adjoint au camp 113 en Indochine ;

43 — notre soutien moral et matériel aux parents et apparentés de la Koumia en service dans le Golfe ;

44 — nos actions diverses ayant abouti au maintien de notre musée au château de Montsoreau, au moins jusqu'au 15/5/1994 ;

45 — mais la plus importante a été la publication fin 90 de l'ouvrage réalisé par le colonel Meraud consacré aux A.I. à propos duquel nous avons reçu de nombreux témoignages de félicitations et de remerciements ;

46 — enfin et certainement la plus importante pour l'avenir de la Koumia et que nous devons effectuer ce jour même : l'intégration de nos Descendants par modification de l'article 3 de nos statuts, admettant désormais comme « membres actifs » les descendants directs et les veuves des anciens goumiers et A.I. Nos descendants nous l'avaient proposé lors de leur AG de Lyon et notre CA d'octobre 1990 y avait accédé.

Acceptez-vous cette légère modification de nos statuts ?

5 / Fondation Koumia/Montsoreau

51 — Comme je vous en ai informé dans le dernier numéro de notre bulletin le Président du Conseil Général du Maine-et-Loire propriétaire du château m'a fait connaître à nouveau par LR avec AR la décision de cet organisme de récupérer la totalité du château le 15 mai de cette année - il y a donc 10 jours que notre musée devrait être dans... la rue. Mais rassurez-vous, j'ai accédé à la demande des administrateurs de la Fondation et demandé audience au président du CG qui m'a fort courtoisement reçu et qui, devant le colonel Delage et Michel Pasquier qui avaient bien voulu m'accompagner dans cette difficile démarche, m'a affirmé : « qu'il n'avait jamais été dans ses intentions de nous expulser du château, mais qu'il souhaitait que nous le libérions dès que possible ». Nous sommes alors convenus de 2 possibilités de recasement : soit le château de Saumur si le maire de cette ville qui en est le propriétaire en est d'accord, et que les salles disponibles nous conviennent, soit le Fort Saint Jean de Marseille dont l'aménagement en musée de la France d'Outre-Mer ne pourra être terminé qu'à la mi-1994. Jusqu'à cette date qui correspond à l'expiration de notre convention-bail avec le département comme le reconnait le Président du Conseil Général dans sa lettre au maire de Saumur, nous pourrons demeurer à Montsoreau ; mais alors je crains que le CF ne nous fasse pas de cadeau, refusant de renouveller notre bail de 9 ans.

Il nous faut donc d'ici là trouver un lieu de transfert adéquat. Le général Le Diberder que ses anciennes fonctions rendent particulièrement qualifié dans ce domaine, a déjà bien voulu se pencher sur ce problème en liaison avec notre ami Augarde membre du Comité du futur musée du Fort Saint Jean ;

52 — le nouveau ménage de gardiens du château qui a obtenu le réaménagement de son logement, jeune et dynamique, nous a fait une très bonne impression, et paraît tout a fait apte à remplir les missions qui lui sont confiées ;

53 — le président de la Koumia qu'élira demain matin notre nouveau conseil d'administration occupera de jure et de facto le poste de président de la Fondation dévolu statutairement à celui-ci et décidera de la date de la prochaine réunion du CA de celle-ci, vraisemblablement en juin ou juillet ;

54 — conformément aux délibérations de son conseil la Fondation a désormais pris en charge les bourses scolaires accordées jusqu'ici par la Koumia à des étudiants marocains effectuant leurs études en France et particulièrement recommandés par des membres de notre association, sous réserve que leur père ait été au service de la France (caïds, pacha, goumier ou mokhazeni), ainsi que notre participation aux secours adressés par la Fondation de Lattre à nos « soldats du Golfe » ;

55 — et ce d'autant que la situation financière de la Fondation est tout à fait satisfaisante, l'avoir global, malgré ces différentes participations, s'élevant à : 549 846 Frs contre 593 587 en 89 mais 537 000 en 88.

6 / Sections Régionales

Les réunions de section se sont poursuivies au rythme habituel, et je tiens à en remercier leurs présidents qui par leur dynamisme et leur dévouement maintiennent notre présence à travers l'hexagone. Je remercie notre ami Gigonzac d'avoir accepté la présidence de la section Languedoc-Roussillon succédant ainsi à mon ami Camrubbi auquel je souhaite meilleure santé. Par contre notre section Corse est à nouveau en deuil, Xavier Colonna ancien du 11e Tabor, mon compagnon de captivité au camp n° 1 chez les Viets, ancien maire de Calvi, qui nous avait si bien reçu il y a quelques années, nous a récemment quittés et nos amis

de l'île de Beauté vont devoir lui trouver un successeur. D'autre part la fusion a été réalisée entre la section Alsace-FFA et celle des Vosges sous la dénomination de section des « marches de l'Est » sous la houlette du Colonel Vieillot secondé par notre ami Dumont.

Enfin pour faciliter la tache de mon successeur je demande une fois de plus aux présidents de section d'adresser à celui-ci en tout début d'année le calendrier de leurs réunions. Partant pour Jérusalem le 21/4 je n'ai pu être ce jour-là à la réunion de Marseille, et rentrant à Paris le 28/4 je n'ai pu me rendre ni à celle de Toulouse ni à celle de Perpignan qui se tenaient ce même jour.

7 / Nos Projets

Votre actuel président et son conseil d'administration vous remettant les pouvoirs que vous leur aviez confiés conformément à nos statuts, je ne saurais vous présenter de projets qui ne pourront être réalisés que par d'autres.

Toutefois si je puis me permettre de formuler 3 souhaits, ce sont :

– que tout soit fait pour protéger l'avenir de notre musée,

– que les noms des goumiers français et marocains morts pour la France en Indochine soient inscrits sur les murs de la nécropole de Fréjus comme cela nous a été promis par le ministre des Anciens Combattants,

– qu'une prochaine promotion de Saint-Cyr porte le nom du général Guillaume qui nous a menés à la victoire « de l'Atlas au delà du Rhin ».

Quant à la prochaine AG je pense qu'elle devrait pouvoir se tenir soit à Montsoreau, (mais il faudra y être très nombreux) soit dans les « marches de l'est » à moins que le Maroc nous accueille. Votre nouveau CA en décidera en temps utile.

8 / Suggestions des Sections

– Monsieur Gigonzac propose une diminution de cotisation en faveur des veuves. Cette proposition sera étudiée par le Conseil d'Administration du mois d'octobre.

– Le Colonel Brion demande que les fanions de section soient gardés par les Présidents des Sections.

– Il est demandé que soit inséré dans un prochain bulletin une carte de France représentant la répartition géographique des Sections.

9 / Divers

Implantation du Musée des Goums

Monsieur Chartier indique la possibilité offerte d'installer le Musée dans un château de la région de Poitiers.

D'après Monsieur Gigonzac une autre possibilité existerait dans le Languedoc-Roussillon.

Cinquantenaire de la reprise des combats par l'Armée d'Afrique

Gilbert Bretonnes demande que la Koumia participe au Jubilé du cinquantenaire de la reprise des combats de l'Armée d'Afrique.

10 / Conclusion

Je vous laisse le soin de conclure cet exposé en apportant d'une part vos critiques concernant une année qui eut pu certes être plus enthousiasmante pour tous, plus réconfortante pour certains, d'autre part vos suggestions pour un avenir que je sais déjà devoir être plus dynamique avec un conseil d'administration rajeuni, livrant à vos réflexions cette pensée de Péguy : « Parce que nous avons adopté l'Espérance, l'Espérance nous a adoptés ». Zidou l'goddem.

Général FEAUGAS

RÉSOLUTIONS

1 / Le rapport moral et financier présenté par le président sortant est approuvé à l'unanimité ;

2 / L'AG a l'unanimité donne son accord à la modification de l'article 3 des statuts de la Koumia qui accepte comme membres actifs les descendants directs et les veuves de ceux-ci ;

3 / en conséquence le CA sera composé au prorata des effectifs, soit en 1991 : 14 anciens et 6 descendants ;

4 / en raison des fêtes de Pentecôte l'AG de 1992 se tiendra les 13 et 14 juin en un lieu à déterminer par le CA.

EFFECTIFS

	au 1.1.91	au 1.5.91
Anciens des Goums et A.I.	861	854
Veuves	218	214
Amis	105	105
Total :	**1 184**	**1 173**

Au 1er mai 1991, 523 sociétaires avaient réglé leur cotisation 1991.

68 descendants ont payé un abonnement au bulletin en 1991.

AU REVOIR DE MAÎTRE REVEILLAUD

AU GÉNÉRAL FEAUGAS

A l'issue de l'Assemblée Générale, Maître REVEILLAUD, doyen d'âge, remercie le Général FEAUGAS pour son inlassable activité et son dévouement à la KOUMIA depuis 14 ans. Il évoque le souvenir de leurs 53 ans d'amitié depuis 1938 à El HAJEB, au bataillon LAPARRA du 1er RTM et plus tard dans les rangs des Goums.

BILAN FINANCIER 1990

ACTIF **PASSIF**

DESIGNATION	EXERCICE 1989	Exercice 1990	DESIGNATION	EXERCICE 1989	EXERCICE 1990
- Stocks	39 912,70	31 133,00	- Dotations anciennes	176 646,00	183 146,00
- Placements	423 692,00	400 692,00	+ 1/10e produits financiers	5 500,00	5 070,00
- Amortissements matériels	9 920,00	12 249,00			
- Créances	25 530,00	1 300,00	- Nouvelle dotation	183 146,00	188 216,00
- Timbres	175,00	102,00	- Complément de placement	240 546,00	212 476,00
- Disponibilités	5 090,23	29 825,35	- Dettes	53 525,00	43 382,00
			- Résultats antérieurs	19 838,00	1 300,00
			- Timbres	175,00	102,00
			- Disponibilités	5 090,23	29 825,39
Totaux	**502 320,83**	**475 301,35**		**502 320,83**	**475 301,29**

PRODUITS PROFITS ET PERTES

RECETTES **DEPENSES**

DESIGNATION	PREVISIONS	REALISATIONS	DESIGNATION	PREVISIONS	REALISATIONS
- Cotisations	120 000,00	128 687,00	- Bulletins	130 000,00	132 413,82
- Dons	20 000,00	11 290,00	- Frais de garde portefeuille		926,66
- Portefeuille	50 000,00	51 507,64	- Achat insignes/livres	20 000,00	19 343,50
- Vente emprunt à Fondation	20 000,00	23 000,00	- Participations Cérémonies	30 000,00	39 271,63
- Insignes et livres	20 000,00	23 173,00	- Fonctionnement et	45 000,00	51 173,53
- Cérémonies	25 000,00	27 250,00	déménagement		
- Versés par «Descendants»		220,00	- Frais postaux	15 000,00	9 133,94
- Subvention		3 900,00	- Bourses	30 000,00	12 500,00
- Emprunt à la Fondation	20 000,00	34 160,90	- Congrès	10 000,00	11 500,00
			- Loyer		13 471,00
			- Versés aux «Descendants»		220,00
Totaux	**280 000,00**	**314 688,54**		**280 000,00**	**289 954,08**

Dettes: Trois cent quatorze mille six cent quatre vint huit francs cinquante quatre centimes.

- En caisse au 1/1/1990	5 090,83
- Recettes de l'année	314 688,54
Total	**319 779,37**

Dépenses: Deux cent quatre vingt neuf mille neuf cent cinquante quatre francs huit centimes.

- Dépenses de l'année	289 954,08
- En caisse au 1/1/91	29 825,29

Les recettes de 1990 sont de deux sortes :

a) les recettes normales soit : **254 527,64**

b) les recettes forcées :

- vente emprunt 23 000,00
- emprunt 34 160,90

57 160,90

Le report des dépenses nous donne 289 954,08

un déficit de **21 426,44**

PRÉVISION DE BUDGET 1991

DESIGNATION DEPENSES	MONTANT	DESIGNATION RECETTES	MONTANT
- Bulletin	140 000,00	- Cotisations	100 000,00
- Fonctionnement	35 000,00	- Dons	10 000,00
- Loyer	15 000,00	- Produits financiers	50 000,00
- Frais Postaux	12 000,00	- Ventes insignes etc...	20 000,00
- Achat I.L.	13 000,00	- A trouver	60 000,00
- Cérémonies	15 000,00		
- Congrès	10 000,00		
Total:	240 000,00	Total:	240 000,00

Vu : le Président : **Paris le 31 janvier 1991**

COTISATIONS :

Le montant des cotisations encaissées en 1990 est de :

- Cotisations 1990 : 763 pour 111 440,00 F
- Cotisations 1991 : 109 pour 16 170,00 F
- Changements adresse 77,00 F

127 687,00 F

Nous avons encaissé en 1989 :

- 40 cotisations 1990 pour 5 760,00 F
- 763 cotisations pour 111 440,00 F

soit 803 cotisations pour **117 200,00 F**

BULLETIN :

Le Bulletin est revenu pour 4 numéros à ..... 132 413,82 F

somme à laquelle il convient d'ajouter pour frais d'envoi ..... 3 251,05 F

135 664,87 F

Ce qui nous donne un prix moyen de 29,00 F l'unité.

La composition du bulletin étant la plus grande partie du prix de revient la diminution du tirage ne donnerait qu'un gain financier minimum.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

– Loyer en retard rue de Clichy	15 337,00 F
– Copie et frappe pour Tome III	10 457,40 F
– Déménagement et achats en résultant	11 564,55 F
– Divers	13 814,58 F
	51 172,53 F

Il est à noter que des camarades de Paris ont exécuté gracieusement un certain nombre de travaux d'installation d'électricité et de menuiserie. Nous n'avons donc eu que la matière première à acheter.

PARTICIPATION AUX CEREMONIES :

Les dépenses de ce chapitre sont :

– Entretien de la Croix des Moinats	4 910,00 F
– Participation à des obsèques, des cérémonies etc...	8 097,83 F
– Repas suite à C.A. février et octobre Cérémonie du 11 mai	26 263,80 F
Total :	**39 271,63 F**
– Payés par participants aux repas	26 790,00 F
Reste :	**12 481,63 F**

FRAIS POSTAUX :

– Téléphone	3 133,24 F
– Envois et timbres	2 749,65 F
– Envois bulletin	3 251,05 F
	9 133,94 F

LOYER :

Le loyer rue J.-P. Timbaud est de 1 000,00 F mensuels.
Nous avons donc payé en 1990, avec des frais de nettoyage .. 13 190,00 F

BOURSES :

Nos deux boursiers ont reçu chaque trimestre scolaire, 2 500,00 F (mais, l'un n'étant pas revenu en France en octobre nous n'avons donné que 5 × 2 500,00 F) ..... 12 500,00 F

CONGRES :

Une avance de 8 000,00 F a été consentie à la Section organisatrice. Cette avance a été remboursée. La section ayant un déficit de plus de 2 000,00 F, la subvention accordée par le Conseil Général lui a été retournée. Nous avons donc fait une opération sans frais ni rapport pour la Koumia.

PORTEFEUILLE :

A la suite de la vente de quelques parts (10) d'emprunt d'Etat nos rentrées n'ont été que de ..... 51 507,64 F

dont il faut déduire les frais de garde ..... 926,66 F

Reste : ..... **50 680,00 F**

DESCENDANTS :

5 Descendants payant leur abonnement ont versé un excédent de 220,00 F reversé à leur Association.

INTERVENTION DE GEORGES BOYER DE LA TOUR PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS

AU REVOIR MON GÉNÉRAL

Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 mai 1991 à Pau, le président des Descendants a tenu à s'adresser au Général André Feaugas, qui présidait depuis 1978 le Conseil d'Administration de la Koumia.

« Mon Général, au moment où vous allez quitter la présidence de la Koumia, je tiens à vous exprimer, au nom de tous les Descendants, notre profonde gratitude pour l'attention constante et l'intérêt que vous avez toujours témoigné à notre Association.

Si, parfois, nous avons voulu affirmer notre personnalité et notre identité propre, pour justifier notre existence aux côtés de nos parents, nous avons toujours rencontré auprès de vous compréhension, soutien et conseils amicaux.

Au cours de votre double septennat, vous avez réussi à faire publier trois volumes remarquables sur l'Histoire des Goums et des A.I. Grâce à vous, grâce à l'équipe constituée par le Colonel Saulay, le Général Salkin, le Commandant Morineau, le Colonel Meraud et tous vos proches collaborateurs, vous avez, avec ces trois livres, matérialisé pour la postérité ce que l'on peut considérer comme le recueil d'une partie importante de la mémoire collective de nos parents.

C'est l'Histoire de tous ces militaires français qui ont consacré, au Maroc et à ses habitants, une longue période de leur existence, marquée par la foi en leur mission des joies, mais aussi des peines et des sacrifices.

Marquée aussi, sur l'itinéraire glorieux des armées de Libération de la seconde guerre mondiale, pour la mort de tous ces goumiers français et marocains fraternellement unis.

Tous les descendants vous sont infiniment reconnaissants, mon Général, d'avoir pu conduire à son terme ce prodigieux travail d'historien. Ces livres constituent des sources précieuses, et des références indispensables, pour tous ceux qui voudront étudier cette longue période (80 ans) de cette Histoire commune de la France et du Maroc.

Stimulée par les travaux de nos Anciens, une descendante, Anne Barthelemy, soutenue par son Association, a voulu porter témoignage sur l'œuvre ethnographique et artistique de son père le Commandant Balmigère. Dans son livre Tazra, elle a présenté un aspect méconnu des travaux qui pouvaient être réalisés par des officiers des A.I.

Plus de 45 ans se sont écoulés et le Maroc se voit restituer une partie exceptionnelle de sa mémoire culturelle. Le Prince Héritier du Maroc a bien voulu exprimer officiellement sa reconnaissance à Anne Barthelemy.

Après ces quatorze années où nos deux Associations ont accompli ensemble leur mission, en parfaite entente et harmonie, nous allons aujourd'hui nous intégrer à la Koumia. Nous allons entrer dans son Conseil d'Administration. Unis à la Koumia, nous pourrons donc, progressivement, prendre les consignes et assurer la relève de nos parents qui, compte-tenu de la logique implacable de la vie, nous laisseront - nous l'espérons le plus tard possible - maîtres du destin de la Fondation du Musée des Goums et de la Koumia.

En attendant, nous maintiendrons provisoirement en vie notre Association, jusqu'au moment où notre Conseil décidera de proposer sa dissolution aux Sociétaires réunis en Assemblée Générale.

Voilà, mon Général, ce que je tenais à vous exprimer avant que vous ne quittiez le devant de la scène.

Nous sommes sûrs que nous aurons encore besoin de vos conseils, de votre appui et que les liens étroits qui vous unissent au Maroc nous permettrons de préserver cette amitié franco-marocaine, à laquelle nous sommes tous très attachés.

Nous vous remercions du fond du cœur, mon Général, que Dieu vous accorde de longues années heureuses, entouré de l'affection de votre nombreuse famille et porté par l'estime affectueuse et reconnaissante que nous avons pour vous.

Votre successeur à la Présidence de la Koumia pourra compter sur les Descendants pour continuer sur la voie que vous avez si bien marquée de votre empreinte ».

Georges Boyer de La Tour

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE GÉNÉRAL FEAUGAS AU DINER A L'HÔTEL MERCURE LE 25 MAI 1991

Mon Général, mon Colonel, Mesdames, mes chers Amis jeunes et moins jeunes,

Il y a une quinzaine d'années cette bonne ville du roi Henri voyait le Général Sore recevoir des mains du Colonel Lucasseau le flambeau de la Koumia que celui-ci avait maintenu haut et ferme contre vents et marées.

Ce soir, après 14 années de présidence de notre association, il m'appartient de m'adresser à vous une dernière fois.

Demain, le Conseil d'Administration qui vient d'être élu, composé d'Anciens et de Jeunes choisira parmi ses membres mon successeur à la tête de notre association qui vient enfin d'intégrer comme membres actifs nos descendants directs ainsi que les veuves de nos camarades afin d'assurer sa pérennité et préserver ainsi l'avenir de l'amitié franco-marocaine.

Merci à tous d'avoir facilité cette «intégration» et merci aux fondateurs de l'association de nos Descendants qui ont eu foi en l'avenir qui aujourd'hui leur donne raison.

Mes nombreuses années de présidence m'ont appris à racourcir un peu plus chaque année mes interventions, celle-ci étant la dernière se doit d'être la plus courte.

Aussi je me bornerai à vous remercier de votre présence vous mon Général et vous mon Colonel, vous Mesdames dont vous savez que la présence dans nos réunions a toujours été un de mes souhaits les plus chers pour le charme que vous y apportez, vous les Jeunes en qui réside l'avenir de notre association et la réalisation de ses buts, vous enfin mes amis dont j'ai reçu durant ces années de travail en commun beaucoup plus que je n'ai pu ou su vous donner.

Qu'il me soit cependant permis ce soir avant de réintégrer notre section d'Aquitaine toujours aussi dynamique sous la houlette de notre ami Servoin d'exprimer une reconnaissance toute particulière à mon ami et compagnon d'infortune chez Ho Chi Minh Guyomar ainsi qu'à son épouse qui ont accepté sans la moindre réticence d'organiser cette réunion avec une maîtrise dont je les félicite et qui méritent, oh combien, que j'épingle sur la robe de Madame Guyomar notre Koumia de vermeil, si Jacques nous le permet.

Je veux aussi dire toute ma reconnaissance aux membres de notre bureau qui ont supporté avec une patience louable, tant mes passages éclairs que mes sauts d'humeur et m'ont aidé à prendre des décisions, à faire des choix parfois difficiles.

Je leur adresse une dernière demande : poursuivez avec mon successeur et dans la même ambiance l'œuvre que nous avons menée ensemble durant ces 14 années, vous laissant à tous en guise de derniers conseils ce que j'appelle, non sans quelque prétention sans doute : «Les Béatitudes de notre Temps» :

Bienheureux ceux qui savent rire d'eux-mêmes, ils n'ont pas fini de s'amuser ;

Bienheureux ceux qui savent se reposer sans chercher d'excuse, ils garderont leur équilibre ;

Bienheureux ceux qui savent se taire et écouter, ils apprendront beaucoup de chose ;

Bienheureux ceux qui savent admirer un sourire et oublier une grimace ; leur route sera ensoleillée ;

Bienheureux ceux qui pensent avant d'agir et qui ont prié avant de penser ; ils éviteront bien des bêtises.

Enfin, pour que la Koumia vive encore longtemps, n'hésitez pas, après avoir pensé à appliquer une formule chère à Notre Maréchal Lyautey : «agissez et régularisez après», demeurant ainsi fidèles à notre devise : Zidou L'guddemn.

le samedi 25 mai 1991

Général FEAUGAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DESCENDANTS DU 25 MAI 1991 A PAU

Sur convoncation de leur président, les sociétaires se sont réunis en Assemblée Générale à l'Hôtel Mercure de Pau le 25 mai 1991 à 11 heures.

Antoinette-Marie Guignot, Marie-France de Lestang et Pierre Alvernhe procèdent au décompte des pouvoirs envoyés. Les sociétaires présents signent la feuille de présence. Le quorum nécessaire étant atteint, le président déclare ouverte la quatorzième Assemblée Générale.

Il remercie les administrateurs et les sociétaires qui, malgré leurs multiples préoccupations, ont fait l'effort très méritoire de participer personnellement aux travaux de leur association. Certains ont effectué de longs trajets pour rejoindre Pau. Cela prouve l'attachement et l'intérêt qu'ils éprouvent à se retrouver dans l'ambiance chaleureuse de cette grande famille «Koumia - Descendants».

Le président aborde le premier point de l'ordre du jour qui concerne le rapport moral de l'année 1990.

1 / Rapport Moral

L'année 1990 offrait à la Koumia et aux Descendants l'opportunité exceptionnelle d'accomplir des actions conformes à leur mission.

En effet, en accord avec les plus hautes autorités françaises, le Maroc avait décidé d'organiser à Paris et en province un ensemble de manifestations culturelles.

Le "Temps du Maroc", en France comportait un riche programme englobant toutes les composantes de la culture marocaine: musique, arts populaires, patrimoine, arts platiques, théâtre, cinéma et rencontres entre créateurs marocains et français.

L'objectif fixé se proposait de mieux faire connaître le Maroc aux Français des jeunes générations, afin de leur faire prendre conscience des données historiques, géographiques, culturelles et économiques qui de tout temps ont lié les deux pays.

Ce "Temps du Maroc" fournissait ainsi l'occasion d'un renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le Royaume Chérifien, la France et l'Occident.

Malheureusement une campagne bien orchestrée de diffamation systématique tendant à provoquer une destabilisation des institutions marocaines, à couper la France du monde arabe, et la guerre du Golfe ont brisé les espoirs qu'avait fait naître ce projet. Le Maroc décidait alors de ne plus participer aux manifestations prévues.

Espérons, malgré tout, que la réalisation de ce projet verra le jour, dans un avenir pas trop lointain.

En cette période de tensions internationales, il paraît indispensable de maintenir des relations amicales et suivies avec un pays qui, traditionnellement, est un intermédiaire influent et écouté entre le monde islamique et l'Occident.

Malgré les aléas des politiques gouvernementales, il est important de ne pas couper les liens personnels amicaux que beaucoup d'entre nous ont avec des amis marocains, en France et au Maroc. Anne Barthelemy fait part de ses fréquents voyages dans son pays natal. Elle repart en juin faire la prospection de son livre Tazra.

A propos de la guerre du Golfe, j'avais donné quelques noms de descendants participant aux opérations menées par la Division Daguet, et demandé aux sociétaires de leur écrire. Personnellement, j'ai envoyé plusieurs courriers. Le Capitaine-pilote Etienne de Malleray - qui a été mis à l'honneur par le Figaro-Madame - et les médecins-capitaines Alain et Marc Puidupin m'ont écrit pour me dire combien ils avaient été réconfortés par les nombreuses lettres des Anciens et des Descendants qu'ils avaient reçues. Loin de leur famille, dans leur solitude et leurs actions périlleuses - parfois contestées - notre soutien moral leur a été très précieux.

A la suite de la publication des trois volumes consacrés à l'histoire des Goums Marocains et des A.I., j'exprimerai en votre nom, au cours de l'Assemblée Générale qui réunira les Anciens et les Descendants, au Général Feaugas, notre reconnaissance et notre gratitude pour avoir réalisé ce prodigieux travail d'historien, avec le concours d'une équipe remarquable d'auteurs et de collaborateurs. Ces livres témoigneront, pour la postérité, de l'œuvre humaine généreuse accomplie par nos parents, pour le Maroc et pour ses habitants.

Certains descendants, à juste titre, ont été surpris et déçus de ne pas voir citer le nom de leur père très connu aux A.I. et aux Goums. Des mises au point paraissent dans le bulletin Koumia. Ne tenons pas grief aux auteurs des lacunes que peuvent comporter ces livres. Une grande part de responsabilité incombe aux Descendants qui n'ont pas donné de suite aux appels répétés des rédacteurs en quête d'archives, de témoignages ou de documents personnels susceptibles d'être publiés.

Les descendants conservent toujours la possibilité de faire publier des articles dans le bulletin Koumia, afin de procéder aux rectifications jugées nécessaires ou d'apporter un complément d'informations à partir des documents légués par leur père.

Beaucoup de descendants découvrent des archives familiales pleines d'intérêt : journaux de route, doubles de rapports, de notes, monographies des tribus administrées, photographies, dessins et peintures, etc...

Le Chef d'Escadron Pierre Fournier, qui a si bien organisé la réunion Anciens et Descendants du 7 octobre 1990, sur la base Alat du Cannet-des-Maures, possède une magnifique collection de photographies prises par son père avant la 2e guerre mondiale.

Madame Simone Ceccaldi, fille du Colonel Alexandre Coudino - berbérisant et arabisant très distingué - possède un manuscrit des mémoires rédigées par son père qui relate les 67 années (32 au Maroc et 35 en Algérie) passées en Afrique du Nord par un officer des A.M.M.

Ce manuscrit est divisé en dix parties. Madame Ceccaldi m'a fait parvenir une frappe dactylographiée des 1re et 4e parties. J'ai pu apprécier le récit plein de saveur et d'humour d'un expert du monde arabo-berbère et la valeur documentaire d'un texte précis qui fourmille d'anecdotes vivantes.

Nul doute que les Anciens et les Descendants seront vivement intéressés par la lecture de ces textes. En particulier la 4e partie - qui comprend 62 pages - se rapporte aux quatorze années vécues à Khenifra, en plein pays berbère, à partir

du 8 août 1921, date de la première affectation au Maroc du Lieutenant Coudino.

D'autres Descendants comme Jean Bertiaux, Jean-Francis Carrère, par exemple, possèdent des archives familiales. Il faut que, dès maintenant, chaque Descendant se mobilise pour recueillir tous ces précieux documents, afin qu'ils ne soient pas définitivement perdus. Il nous faudra examiner dans quelles conditions et selon quels moyens ils pourront ensuite être exploités et diffusés.

En 1990, les membres de votre Conseil d'Administration ont tenu deux réunions les 6 février et 16 octobre 1990 (voir bulletins n° 116 et 119).

Vos trois représentants Michel Pasquier, Jean Bertiaux et moi-même assistons aux réunions du Conseil d'Administration de la Fondation du Musée de Montsoreau. Michel Pasquier vous fera part de la situation, en ce qui concerne le bail qui arrive à expiration en 1994.

Le 6 octobre 1990, j'ai représenté les Descendants à la cérémonie commémorative du 40e anniversaire du combat de Cao-Bang sur la R.C.4 au Tonkin, dans le quartier Vienot de la Légion Etrangère, à Aubagne. J'avais été chargé par le Général Feaugas de prendre les contacts nécessaires pour la présentation des fanions des 1er, 3e et 11e Tabors ayant participé à ces combats.

Le lendemain 7 octobre, Anciens et Descendants se réunissaient sur la base Alat du Cannet-des-Maures, à l'initiative des Descendants et l'appui combien précieux du Chef d'Escadron Pierre Fournier.

Je souhaite que les Descendants puissent assister de plus en plus nombreux aux réunions et qu'ils apportent leur aide aux Présidents des Sections Régionales pour leur organisation.

En 1990, la contribution de notre Association au paiement de bourses attribuées par la Koumia a été de 2 500 francs. Nous continuerons à verser notre participation en 1991. Votre Conseil propose que des bourses soient attribuées à des étudiants qui présenteraient des mémoires sur l'histoire des Goums et des A.I.

Je passe rapidement sur la négligence de certains Descendants qui ne règlent par leur cotisation annuelle. Les rappels que nous sommes obligés de faire nous coûtent de l'argent et prennent beaucoup de temps. Je compte sur leur bonne volonté pour procéder, en début d'année, au règlement de cette cotisation.

Voilà donc ce que nous pouvions réserver pour ce rapport moral de 1990».

Michel Pasquier va maintenant nous présenter les comptes de l'exercice 1990.

Solde créditeur au 31.12.1989	64 282,44 F	
28 cotisations à 50 F	1 400,00 F	
1 cotisation à 40 F	40,00 F	
84 cotisations à 100 F	8 400,00 F	
Dons	1 850,00 F	
Produits financiers	2 998,80 F	
7 bulletins à 130 F	910,00 F	
Versement Koumia, 5 bulletins 89, 7 bulletins 90		1 100,00 F
Fonctionnement		4 538,60 F
Investissement achat machine à écrire		2 728,74 F
Bourse (1989)		2 500,00 F
Droit de garde portefeuille		68,79 F
	79 881,24 F	11 396,13 F
Solde créditeur au 31.12. 1990		**68 485,11 F**

Perspective d'évolution de la Koumia et de l'Association des Descendants

Le 3e point de l'ordre du jour concerne les perspectives d'évolution de la Koumia et de l'Association des Descendants.

Au cours de son Assemblée Générale, la Koumia doit procéder à des modifications statutaires destinées à permettre l'entrée, comme membres actifs, des Descendants dans son sein. Après notre intégration, six places nous serons réservées dans le Conseil d'Administration.

Je propose que nos représentants dans ce Conseil soient d'abord les trois membres à vie du Conseil de la Fondation du Musée de Montsoreau : Jean Bertiaux, Michel Pasquier et moi-même, ceci pour faciliter la coordination des actions.

Les trois autres administrateurs doivent, à mon avis, être pris parmi les membres de notre C.A. : Anne Barthelemy, Antoinette-Marie Guignot, et Jean-Jacques Then ont posé leur condidature.

Après le renouvellement partiel de notre Conseil, je vous demanderai de bien vouloir procéder à la désignation de nos représentants au C.A. de la Koumia.

Ainsi, après l'Assemblée Générale de la Koumia qui doit se tenir cet après-midi, et à laquelle nous participerons tous, l'unité sera réalisée.

Cependant, pour des raisons qui tiennent au fait que nos Anciens sont largement majoritaires en nombre de sociétaires et d'administrateurs et qu'en aucun cas nous ne souhaitons prendre leur place et les responsabilités qui sont les leurs, nous maintiendrons provisoirement en vie notre Association tant que notre Conseil d'Administration n'aura pas proposé sa dissolution aux sociétaires réunis en Assemblée Générale.

Cette ultime décision de votre Conseil sera prise le moment venu, après débat entre nous, et dans la forme administrative requise, avec dévolution de notre actif à la Fondation du Musée de Montsoreau, ou à la Koumia.

Vie de l'Association

Après cette unité réalisée avec la Koumia, nous devrons dès cette année, en complet accord avec nos parents, assurer une collaboration et une participation plus effectives à l'organisation des réunions nationales et régionales. Nous devrons prendre une part plus grande aux décisions concernant l'avenir de la Fondation du Musée des Goums et de la Koumia.

L'organisation d'une réunion Koumia-Descendants et d'un voyage au Maroc doivent se préparer dès maintenant, avec le concours de nos amis du Maroc. Les premiers contacts déjà pris sont très encourageant et très prometteurs.

La période des vacances de Pâques, comprise entre les 11 et 27 avril 1992, semble convenir à une majorité de candidats au voyages.

Un thème intéressant pourrait être choisi : le Maroc : traditions et modernité. Arts et culture populaires, etc... Toutes propositions seront étudiées avec soin et proposées aux participants. Chacun devra se préparer à ce voyage pour ne pas être un simple « homo-touristicus » en quête de folklore, de bains de mer et d'exotisme factice.

Sur le plan du travail et de la participation aux actions de la Koumia, les Descendants doivent s'intéresser à la rédaction du bulletin Koumia, proposer des articles - comme le fait avec talent et sensibilité Anne Barthelemy - et concourir aux tâches du secrétariat général.

Simone Labataille fait part de sa participation à la correction des épreuves du bulletin Koumia, en collaboration avec le Colonel Delacourt.

L'effort consenti en matière de bourses accordées à des étudiants français ou marocains devraient pouvoir être développé. En particulier en faveur d'étudiants, ou de chercheurs qui entreprendraient des travaux de classification, d'analyse, de recherche et de rédaction sur cette période de l'Histoire franco-marocaine qui nous intéresse.

Jean Bertiaux est prêt à mettre ses archives familiales importantes à la disposition des personnes qui seraient choisies pour exécuter ces travaux. Les archives déposées au Musée des Goums pourraient également être disponibles. Jean Bertiaux signale qu'une cinquantaine de villes françaises seraient jumelées avec des villes marocaines. Une démarche sera entreprise pour en connaître les noms, auprès des autorités françaises et marocaines.

Avec l'appui de Jean-Jacques Then une réunion Anciens et Descendants sera organisée le samedi 5 octobre prochain à Toulon, avec déjeuner au club nautique et visite du Mont Faron.

Fondation du Musée de Montsoreau

Michel Pasquier indique que le Général Feaugas a rencontré le 22 février 1991, le président du Conseil Régional, pour connaître la situation réservée au musée ; en ce qui concerne son bail, Monsieur Sauvage, le président, a affirmé qu'il n'avait jamais été question d'évincer le musée du château, avant la fin du bail, dont l'échéance est prévue en mai 1994.

En conséquence la situation est stable jusqu'à cette date. Cependant, il est confirmé que le bail ne sera pas reconduit après cette date, car d'autres projets sont établis pour transformer le château, en centre d'accueil touristique à vocation folklorique régionale.

Il y a donc lieu de rechercher d'autres locaux d'une surface d'environ 500 m² pour y installer définitivement le musée.

Des projets existent. Ils sont actuellement à l'étude. En particulier au Fort Saint-Jean de Marseille, à Saumur dans le château et à Grasse.

Michel Pasquier vous fait part des contacts préléminaires qui seraient pris avec le maire de Saumur.

Monsieur Muller, trésorier de la Koumia et de la Fondation étant démissionnaire de ses fonctions, Michel Pasquier prendra ses fonctions de trésorier de la Fondation et du Musée dès qu'il aura pris ses consignes.

Cotisation et abonnement au bulletin

La cotisation annuelle des Descendants est toujours fixée à 100 francs. Elle doit être adressée au président, en début d'année. Sur ces cent francs, notre trésorier paiera globalement la cotisation (20 francs) des Descendants à la Koumia pour matérialiser leur adhésion.

L'abonnement au bulletin Koumia (quatre par an) est de 130 francs. Le règlement doit être adressé au trésorier de la Koumia à Paris.

Election partielle de membres du Conseil d'Administration

Le président indique qu'il faut procéder au rassemblement partiel du Conseil. Sept membres seront considérés comme sortants, après tirage au sort.

Les autres membres du Conseil resteront en fonction pour deux ans.

En ce qui concerne les candidatures, le président fait part du souhait du Commissaire-Commandant Cyril Villerbu de ne pas se représenter. En effet, sa mutation prochaine à Luxeuil, sa préparation au brevet de l'Ecole d'Etat-Major et la naissance de son troisième enfant - Anne née le 20 mars dernier - font qu'il lui paraît impossible de participer activement aux réunions. Il restera néanmoins très fidèle et il espère pouvoir représenter sa candidature dans les prochaines années.

Le président rend compte de la lettre qu'il a reçue de Robert Coudry, dans laquelle il regrette de ne pouvoir se joindre à nous pour deux raisons : manque de temps, manque de motivation. Dans ces conditions, et comme il n'a pas présenté sa candidature comme administrateur, on peut considérer que sa place est vacante.

Tous les autres administrateurs sont candidats pour accomplir un nouveau mandat.

Le tirage au sort des administrateurs est effectué. Les noms sortis sont les suivants : Jacqueline Maurer, Cyril Villerbu, Florence Espeisse, Anne Barthelemy, Jacques Pasquier, Michel Pasquier, Jean-Jacques Then.

Doivent donc rester en fonction pour deux années les six administrateurs suivants : Georges Boyer de La Tour, Antoinette-Marie Guignot, Jean Bertiaux, Jean-Francis Carrère, Simone Labataille, François Lacarelle.

Deux nouveaux candidats se présentent pour remplacer Cyril Villerbu et Robert Coudry. Il s'agit de Gérard Le Page et de Jean Barilari.

Le président propose donc aux sociétaires, présent ou représentés, les noms des huit candidats à un poste d'administrateur, en vue de leur élection pour quatre années à cette fonction : Jacqueline Maurer, Florence Espeisse, Anne Barthelemy, Jacques Pasquier, Michel Pasquier, Jean-Jacques Then, Gérard Le Page (en remplacement de Cyril Villerbu), Jean Barilari (en remplacement de Robert Coudry).

A l'unanimité, moins leur propre voix, tous les candidats à un poste d'administrateur sont élus pour quatre ans.

Les membres du bureau sont maintenus dans leur fonction actuelle.

Le nouveau Conseil a donc en charge le fonctionnement de l'Association, jusqu'au prochain renouvellement partiel, dans deux ans, à moins qu'une résolution de l'Association ne soit prononcée d'ici là.

Le président propose successivement à l'approbation des sociétaires présents et représentés :

1 / Le contenu du rapport moral de 1990. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2 / Le bilan financier de 1990, présenté par Michel Pasquier. Le bilan est adopté majoritairement. Une seule absention celle de Michel Pasquier, le trésorier.

3 / L'approbation des perspectives d'évolution de l'Association des Descendants, leur intégration à la Koumia et la désignation des Administrateurs : Jean Bertiaux, Michel Pasquier, Georges Boyer de La Tour, Anne Barthelemy, Antoinette-Marie Guignot et Jean-Jacques Then, comme candidats aux postes d'Administrateur de la Koumia.

Ce troisième point, très important parce qu'il conditionne l'évolution future de nos associations, est approuvé à l'unanimité.

Le projet de budget 1991 n'ayant pas été présenté, il sera soumis dans les meilleurs délais à l'approbation des administrateurs et des sociétaires.

Questions diverses

Le Président passe la parole aux participants qui auraient des questions particulières à poser, ou un point de vue à exposer.

Anne Barthelemy nous dit son intention de rencontrer les plus hautes instances du Maroc, au cours de son très prochain voyage, afin de remettre en mains propres l'exemplaire n° 1 de son livre destiné au Roi, si la chose lui est permise. Ce qu'elle souhaite de tout cœur.

Plusieurs participants expriment leurs regrets de voir le Général André Feaugas abandonner la Présidence de la Koumia et demandent qui devrait prendre sa succession.

Le président indique que le Général Le Diberder serait le candidat de la majorité des administrateurs du Conseil de la Koumia.

L'organisation d'un voyage au Maroc au printemps prochain suscite de l'intérêt parmi les participants.

L'ordre du jur étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, le président remercie les sociétaires et les administrateurs de leur active participation et clôt l'Assemblée Générale.

Georges Boyer de La Tour
Président de l'Association

PROCÈS VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. DU MAROC LE 26 MAI 1991 A L'HÔTEL DU COMMERCE - PAU

Le Conseil d'Administration de l'Association des Anciens des Goums Marocains et des A.I. du Maroc s'est tenu sous la présidence de son doyen d'âge, le Général Jean Wartel, le 26 mai 1991 dans une salle de l'Hôtel du Commerce à Pau (Pyrénées Atlantiques).

La séance est ouverte à 9 heures 30.

L'ordre du jour était le suivant :

– Election du nouveau bureau du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

- **Administrateurs :** Henry Alby, Anne Barthelemy, Jean Bertiaux, Claude de Bouvet, Georges Boyer de La Tour, Gérard de Chaunac Lanzac, Gérôme de Ganay, Général Feaugas, Antoinette-Marie Guignot, Général Georges Lediberder, Michel Pasquier, Pierre Reveillaud, Jean de Roquette Buisson, Contre-Amiral Then, Général Jean Wartel.

- **Présidents de Section :** Pierre Brassens, Raymond Filhol, Georges Berard, Henri Delage, Joseph Magnenot, Jean Gigonzac, Jacques Vieillot, Jacques Guyomar.

- **Absents excusés :** Georges Charuit, Pierre Premoli, Maurice Rault, Renaud Espeisse, Jean Delacourt.

* * *

Il est d'abord procédé à l'élection au scrutin du Président. Ont obtenu :

Général Georges Le Diberder ..... 22 voix, élu
Henry Alby ..... 1 voix

Le Général Le Diberder rappelle que l'Assemblée Générale a nommé le Général André Feaugas, Président d'Honneur et Léon Merchez Vice-Président d'Honneur.

Les autres membres du bureau sont élus par vote à main levée.

Sur la proposition du Général Le Diberder, pour assurer progressivement la relève des Anciens par les Descendants, il est décidé que chaque membre du bureau sera aidé dans ses fonctions par un Descendant.

Sont élus :

Vice-Président	:	(Jean de Roquette-Buisson Georges Boyer de La Tour (D))
Secrétaire Général	:	Claude de Bouvet
Secrétaire Général Adjoint	:	Jean Bertiaux (D)
Trésorier Général	:	Pierre Lechaix
Trésorier Général Adjoint	:	Antoinette-Marie Guignot (D)
Conseiller Relations Publiques	:	André Noël
Conseiller Juridique	:	Maître Pierre Reveillaud
Entraide	:	Madame de Mareuil

Tous les présidents de section sont maintenus en fonction, à l'exception de la Section Corse dont le poste demeure vacant à la suite du décès de Xavier Colonna.

La séance est levée à 10 heures 30.

Le Secrétaire Général
Claude de Bouvet

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

COMMÉMORATION DE L'ATTAQUE DU GARIGLIANO (11 mai 1944)

Comme chaque année à la même date a eu lieu le 11 mai 1991 à Paris les cérémonies d'anniversaire de l'attaque du Garigliano, organisées par l'Association des anciens du CEFI. La Koumia participait à ces cérémonies.

- **Au Monument du Maréchal Juin, place d'Italie**
  A 17 heures a eu lieu un dépôt de gerbes devant la statue du Maréchal Juin, place d'Italie à Paris.

  S'étaient groupés autour du drapeau de la Koumia porté par Pierre Premoli, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, Jean Delacourt, Président de la Section de Paris, Léon Merchez, André Noël, Monsieur Bouahyad.

- **A l'Arc de Triomphe**
  A 18 heures 30 a eu lieu la traditionnelle cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

  En l'absence de notre Président, le Général Feaugas, c'est notre secrétaire général Jean de Roquette-Buisson qui a ranimé la Flamme au nom de la Koumia.

  Etaient présents : Jean Delacourt, président de la section de Paris, André Noël, Léon Merchez, Stanislas Mikcha, André Meraud, Madame Fines, Monsieur Bouahyad.

* * *

A l'issue de ces cérémonies, 16 anciens, veuves et descendants se retrouvaient autour d'un couscous marocain à la Gazelle de Babylone, rue de Babylone.

Le **4 mai 1991** le Vice-Président Léon Merchez. le secrétaire général Jean de Roquette-Buisson ont assisté au 30e anniversaire de l'accueil de cendres du Maréchal Lyautey sous le dome des Invalides, Monsieur Roger Lapeyre, ancien conseiller municipal de Casablanca assistait à la cérémonie.

IMPORTANT

La permanence de la Koumia ne fonctionnera pas du 20 juillet au 31 août 1991.

N'adressez aucune correspondance et surtout pas de chèques pendant cette période.

CONGRÈS DU CEFI

Les 22 et 23 juin, le corps expéditionnaire français en Italie a tenu son congrès à Paris.

La Koumia a participé aux diverses manifestations organisées à cette occasion :

RAVIVAGE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Le samedi 22 juin 1991, les anciens du CEFI dont les membres de la Koumia s'étaient réunis avenue des Champs-Elysées derrière la musique de l'Infanterie de Marine.

A 18 heures 20 un important cortège précédé par la musique, les porteurs de gerbes et de très nombreux drapeaux dont celui de la Koumia remontait l'avenue des Champs-Elysées, de la rue de Balzac à l'Arc de Triomphe, sous les regards de très nombreux spectateurs.

A 18 heures 30 les présidents des différentes associations, dont le Général Le Diberder, Président de la Koumia procédaient à l'émouvante cérémonie du ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.

MESSE A SAINT-LOUIS DES INVALIDES

Le dimanche 23 avril à 9 heures 30 était célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire du Maréchal Juin et de ses soldats tombés en Italie.

DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT DU MARÉCHAL JUIN

Le 23 avril à 11 heures 45, des gerbes étaient déposées devant la statue du Maréchal Juin, Place d'Italie à Paris.

Assistaient à ces différentes cérémonies au nom de la Koumia : Le Général LE DIBERDER, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Claude de BOUVET, Madame de MAREUIL, Jean DELACOURT, André NOËL, Henri MULLER, Stanislas MIKCHA et Madame, Louis de MAIGRET et bien entendu notre porte drapeau Pierre PREMOLI, rentré tout spécialement de Vendée à Paris pour ces cérémonies.

Prochaine réunion

Le conseil d'administration de la Koumia se réunira le

JEUDI 10 OCTOBRE 1991. A 17 H 30
au Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
(Métro : Hôtel-de-Ville)

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 h 15 et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous est demandé de vous faire inscrire le plus tôt que vous pouvez, au plus tard le **1er octobre 1991**, en utilisant le bulletin ci-dessous.

IMPORTANT

Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de sections, mais à tous les membres de la Koumia et des descendants et à leurs épouses, de la section de Paris - Ile-de-France en particulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris, pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU JEUDI 10 OCTOBRE 1991
A PARTIR DE 19 HEURES
Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
(Métro Hôtel-de-Ville)

M., Mme, Mlle .....

Adresse : .....

.....

Participera au dîner, accompagné(e) de ..... personnes.

Ci-joint sa participation, soit : **200 F** × ..... = ... F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au siège de la Koumia, 23, rue J.-P. Timbaud, 75011 Paris, **pour le 1er octobre 1991, terme de rigueur).**

A ....., le 1991

VIE DES SECTIONS

SECTION AQUITAINE

Dimanche 14 avril 1991, les membres de la Section Aquitaine, se sont retrouvés dans la pittoresque et très ancienne cité de Bazas. Après la messe du Souvenir, en la Cathédrale Saint Jean-Baptiste, ils mirent le cap sur le magnifique domaine de Fompeyre où ils furent accueillis avec cordialité par la charmante propriétaire.

En attendant le kir de l'amitié, chacun put à loisir, soit visiter l'exposition de tapis persans qui se tenait dans une aile de l'hôtel, soit se promener ou giberner dans les salons.

Après l'apéritif, nous passâmes à table pour savourer un délicieux repas et déguster les bons crus du pays bazadais.

En rappelant que nous étions déjà ! à notre 17e rencontre, le président de la section fit le commentaire suivant :

« Si la section, créée le 3 octobre 1982, possède encore une certaine vigueur, le vieillissement se fait néanmoins sentir et les défaillances sont de plus en plus nombreuses. Certes le nombre des présents est satisfaisant pour une section couvrant un vaste territoire (8 départements). Mais il donne à réfléchir car à St-Emilion, en avril 1986, nous étions 93.

– Par ailleurs, le contact avec les descendants résidant en Gironde est décevant ; il est nul ».

Beaucoup de nos camarades ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir nous rejoindre, en invoquant leur âge, la longueur du parcours, leur santé ou celle de leurs proches. Certains ont été récemment opérés, Mounier, Richard, Zuschmidt ; d'autres sont souffrants, Mesdames Arzeno, Dubois, Veyssière, Messieurs Aubert, Conchon, Douit, Gerbier, Lamothe. Nous leur souhaitons une meilleure santé et prompte guérison ».

– Le Président remercie de leur présence le Général et Madame Feaugas et nos amis et leurs épouses
- du Languedoc : Brassens, Decomble, Lamoise
- et du CEFI : Adam, Meyer, Roucoules.

Il présente deux nouveaux adhérents en qualité d'amis : Mademoiselle Lando Paulette, ambulancière en Italie, titulaire de la Croix de Guerre, et Monsieur Duclos, Compagnon d'armes du soussigné, en 39/40 au 15e RTA.

Le Général Feaugas, en termes précis, nous fit alors le point de notre Association et nous invita à nous rendre très nombreux au Congrès de Pau.

Journée ensoleillée, caractérisée par une franche amitié, une chaude et chaleureuse ambiance qui se termina vers 18 heures.

P.S. : Loterie - Excellente recette, un grand merci à tous ceux qui par leur générosité (dons, achats de billets) ont permis ce succès.

Etaient présents : Le Général et Madame Feaugas, Brassens et Madame, Cazenave et Madame, Decomble et Madame, Duclos et Madame, Madame Effroy, Garuz et Madame, Madame Giraud, Griffet et Madame, Marcel et Pierre Guillaume,

Hebert et Madame, Joseph, Lamoise et Madame, Lang et Madame, Mademoiselle Lando et deux invités, Maignon et Madame, Paradge et Madame, Madame Poirault et une invitée, Ponse et deux invités, Servoin et Madame, Soubrie et Madame, Madame Troussard, Voinot Jean, Voinot Victor et Madame.

Descendants : Hugh Durand, Desgranges et un invité, Véronique Servoin.

CEFI : Adam et Madame, Meyer et Madame, Roucoules et Madame.

Excusés : Alby, Aubert, Arzeno, Aucoin, Général Baudoin, Bethouart, Madame Brangier, Cano, Castanier, Charpentier, Chauvel, Conchon, Cozette, Cunibile, Durand-Desgranges, Douit, Dubois, Dumollard, Enjalbert, Général Fleury, Fenetre, Florentin, Gerbier, Guyomar, Jenny, Jolivet, Madame Laures, Lamothe, Marin-Cudraz, Mauriac, Mounier, Richard, Roussel, Rousselle, Veyssière, Zuschmidt.

Henri Servoin

SECTION DE PARIS ILE-DE-FRANCE

Le mardi 26 mars, Pierre Premoli, notre porte drapeau national a assisté au Camp Gallieni à Maisons-Laffite (quartier Général de Le Far) au 184e anniversaire de l'Arme du Train.

Le 14 avril, Pierre Premoli a assisté au Congrès Départemental de l'UNC (Section des Yvelines à Houilles, Yvelines).

Une performance : 100 kms à la course à pieds à 78 ans.

Nous sommes heureux de saluer la performance de notre ami Pierre Premoli (toujours lui...) qui, à 78 ans, et malgré sa très grave intervention chirurgicale il y a trois ans, a terminé premier des vétérans en un peu plus de 16 heures les 100 kilomètres à pied de Florence à Faenza (Italie) sous une ovation de plus de 10 000 spectateurs.

Un grand bravo et... Ziddou el goudem.

ROUSSILLON - BAS LANGUEDOC

La section Languedoc Roussillon s'est réunie le 28 avril 1991 sous la présidence de Jean Gigonzac, nouveau président de la Section.

43 membres de la Koumia et leurs épouses assistaient à cette réunion.

Au cours de cette réunion, le bureau de section a été ainsi constitué :

Président : Jean Gigonzac
Trésorier : Lucien Jarrier
Secrétaire : Renée Jeanneau

Il a, par ailleurs, été décidé que la section éditerait dorénavant un bulletin de liaison « Le Rekkas » dont le n° 1 a paru en mai 1991.

RHÔNE-ALPES

Une réunion conjointe Koumia-Descendants aura lieu à Vienne (Isère) le 26 octobre 1991.

Une circulaire sera adressée en temps utile.

LANGUEGOC

RÉUNION DU 28 AVRIL 1991

Les participants de la réunion de la Section Languedoc se sont retrouvés en fin de matinée au restaurant de l'Enclos à Donneville près de Toulouse, sous une pluie dense qui a duré une bonne partie de la journée.

Un apéritif animé, devant un véritable feu de bois, permit aux uns et aux autres de reprendre contact et de commencer à giberner avec chaleur.

Le président de section prononça l'allocution habituelle de bienvenue où il indiqua que la section comptait désormais un nouveau membre en la personne de Madame Beguinet, amie de la Koumia, donna des nouvelles des uns et des autres, des malades, des opérés et des accidentés, précisant que le Général Feaugas, exceptionnellement absent à une réunion du Languedoc, avait dû modifier inopinément les dates de son séjour en Terre Sainte ; il commenta quelques informations parues dans le dernier bulletin et fit part à l'assistence de la nomination de Louis Lamoise au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

En fin de repas, le Secrétaire Général de la Koumia, Jean de Roquette-Buisson, prit la parole pour exhorter les assistants à venir nombreux à l'Assemblée Générale de Pau des 25 et 26 mai et à se procurer et à lire l'Histoire des A.I., citant une anecdote, parfaitement caractéristique des sentiments de confiance que les Affaires Indigènes avaient suscités d'emblée auprès des populations marocaines, dès les premiers temps de la pacification.

La Section Languedoc avait lancé 81 invitations dont 59 à ses propres membres, y compris ses descendants ; elle a recueilli 46 réponses dont 27 négatives. Les descendants, toujours aussi discrets, ne se sont pas plus manifestés, à une exception près, que les années précédentes. On notait la présence d'un invité marocain, Monsieur Ahmed Hadda qui poursuit des études d'anglais à l'Université de Toulouse.

Etaient présents : Alby et Madame, Madame Beguinet, le Médecin-Colonel Bernard, Président Départemental de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur et Madame, Brassens et Madame, Darolles et Madame, Decomble et Madame, Fondupie et Madame, Gehin et Madame, Le Blanc et Madame, Marchand, Madame Rech (descendante), de Rochefort, Salanié, Wallart.

Aquitaine : Servoin et Madame, Soubrié et Madame.
Paris - Ile-de-France : de Roquette-Buisson.

Etaient excusés : Aucoin, Bogaert, Madame Borius, Madame Boudou, Cabirol, Chappe, Chavigny, Chevalier, Dumollard, Galmiche, Harmel, Henri, Madani, Riehl, Madame Roche, Roquejofre, Rungs, Servant, Madame Sornat, Zuschmidt.

Autres sections : Alverhne, de Balby, Chollet, Collas, Général Feaugas, Fourner, Gigonzac, Guyomar, Jenny, Madame Sore.

Après une excellent repas, dans un cadre agréable, qui ajouta à l'entrain et à la bonne humeur des convives, la tombola traditionnelle fit un nombre relativement élevé d'heureux, compte tenu des lois du hasard, et l'assistance se sépara tard dans l'après-midi sous le soleil retrouvé et dans la prénitude que procure le retour aux sources de l'amitié.

Pierre Brassens

SECTION MARSEILLE

Dimanche 21 avril, pour la première fois en 1991, les membres de la Section se sont retrouvés, dans l'Ardèche, à l'Aven d'Orgnac, un site touristique remarquable.

Tous les inscrits, amis compris, résidant dans les départements constituant la Section de Marseille (soit 141) avaient été invités. Malheureusement, pour diverses raisons, beaucoup se sont excusés (52) et, hélas, 48 n'ont pas réagi.

Seuls donc, vingt-deux adhérents de la section avaient répondu positivement, soit avec leurs épouses et leurs invités, quarante personnes. Olivero qui avait organisé cette réunion avec Bres, secrétaire de la Section, avait convié également quelques-uns de ses amis, Médaillés Militaires du Haut Gard voisin, soit dix-huit personnes qui se sont jointes aux anciens des Goums et A.I.

Après la visite de l'Aven d'Orgnac, très appréciée par tous, le repas se déroulait, dans l'ambiance amicale habituelle, au restaurant voisin.

Auparavant, pendant l'apéritif, le Président Filhol excusait le Général Feaugas qui, retenu par des obligations familiales, n'avait pû être présent et donnait quelques nouvelles sur la Koumia et demandait à tous ceux qui le pouvaient de se rendre à Pau pour la prochaine Assemblée Générale.

Etaient présents : (par ordre alphabétique) : Blanchard et Madame, Madame Bonfils, Bres et Madame, Dr Brinés et Madame, Brion et 1 invitée, Caron, Chabert et Madame, Chaumaz et Madame, Madame Delafon et 1 invitée, Dubus et Madame, Madame Fabritus, Filhol et Madame, Dr Filliou et 1 invitée, Galline, Gerin et Madame, Lejard et Madame, Mairot et Madame, Merlin et Madame, Madame Neigel, Olivero et Madame, Madame Para et 2 invités, Valery et Madame.

Excusés : Angelier, Barbaize, Bera, Bonachera, Boudet, Busi, Cotta, Coudeville, Couetmeur, Cramoisy, Cuzin, Dekyvere, Madame Desbrosses, Dubarry, Duhoo, Dutoca, Madame Feniou, Ferré, Fougerousse, Fouvet, Goulé, Gourbin, Madame Lasserre, Lavoignat, Loiseau, Malga, Mauffrey, Menet, Mugnier, Nicloux, Nicolas, Nougier, Ouiste, Maniagua, Pataine, Pujalte, Quinty, Madame Rey, Madame Riascou, Rueda, Ruel, Rousseau, Seigle, Setti, Sirvent, Thiabaud, Thouvenin, Valo, Vidal, Madame Vitu, Général Wartel.

Descendants : Pas de présent. **Excusés :** Boyer de La Tour, Dubus, Le Gouix, Setti, Thery, Villerbu.

R. Filhol

MARCHES DE L'EST

Afin de perpétuer la tradition, la cérémonie du « Souvenir » a eu lieu le mercredi 8 mai 1991 dans les conditions suivantes :

Le matin à 11 heures 30, au cimetière de Saulxures-sur-Moselotte, dépôt d'une gerbe de fleurs et de la plaque du souvenir des Goums Marocains sur la tombe du Sergent-Chef Joseph Andreck, du 3e G.T.M., tombé au champ d'honneur le 5 octobre 1944, dans le bois du Rond-Lieu, commune de Rupt-sur-Moselle. Plusieurs membres de sa famille étaient présents. Un de nos camarades a lu le texte de la citation qui lui a été décernée le 12 janvier 1945, citation qui lui conférait la Médaille Militaire et la Croix de Guerre 1939-45 avec palme. Le fanion de combat du 10e Tabor Marocain était présent.

L'après-midi, réunion à 16 heures 30 devant le monument aux Morts des Goums Marocains érigé à la Croix des Moinats (CD 36). Le fanion de combat du 10e Tabor était également présent.

Le Colonel Henri-Jean Fournier, commandant le 152e Régiment d'Infanterie de Colmar, lui-même membre de la Koumia en qualité de Descendant, a associé son régiment à notre cérémonie par une participation particulièrement importante :

- Le drapeau du 15/2 et sa garde.
- Une Compagnie d'Honneur.
- La musique régimentaire.

Nous reproduisons ci-après un article de la presse locale rendant compte de la cérémonie.

La mémoire des goumiers à la Coix des Moinats

Les guerriers marocains honorés par les Diables rouges.

Exceptionnelle cette année, la cérémonie du 8 mai à la mémoire des goums marocains tombés pour la France durant la dernière guerre : un détachement du 15-2 (les célèbres Diables rouges) et sa musique ont donné tout son éclat à la cérémonie qu'organisait à la Croix des Moinats la Koumia.

REMIREMONT. — Plusieurs centaines de personnes sont annuellement fidèles à se regrouper au pied des deux drapeaux, français et marocain, qui encadrent la stèle de granit de Basse-sur-le-Rupt. Mais cette année, outre le détachement de l'armée avec le colonel Fournier, le délégué militaire départemental, le colonel Lasalle et le chef du groupement de gendarmerie des Vosges, le colonel Delage, l'intendant du cimetière américain de Dinozé, le colonel Prieur, le président de la Légion Vosgienne, le général Chotin, étaient aussi présents M. Muscat, représentant le préfet, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général de la Koumia, le député des Vosges, Christian Spiller, le vice-président du conseil général, Gérard

Grivet, le maire de Basse-sur-le-Rupt, M. Daniel Perrin et les maires ou adjoints des communes avoisinantes, le colonel Vieillot, Gaston Million, président départemental de Rhin et Danube.

Suivant un ordre immuable, qui n'empêche pas le renouvellement de l'émotion, la cérémonie commençait par le lever des couleurs, la revue des troupes par le colonel Lasalle, avant la lecture des ordres du jour de la Victoire de 1945 écrits par les généraux De Lattre et Guillaume, ce dernier ancien, commandant des bataillons de tabors marocains.

Tour à tour dans leurs allocutions, le président Million, M. de Roquette-Buisson, le colonel Lasalle, tiraient du passé glorieux et tragique à la fois de la dernière guerre, des leçons pour le présent.

Les autorités civiles, en commençant par le député Spiller, reliaient également le passé avec la joie de mai 1945 au présent, dans lequel les valeurs de liberté pour lesquelles ont s'était alors battus ont toujours à être défendues.

Conclusion de Gérard Grivet dans le même sens: après l'hommage aux anciens de la Première armée, le rappel de la récente guerre du Golfe où la France a «montré qu'elle n'a pas failli à sa mission de défendre la liberté».

Après les dépôts de gerbes et la minute de silence, place était donnée pour terminer à la musique: l'excellente harmonie municipale de Basse-sur-le-Rupt entraînant au son de la marche des tabors et du chant des Africains, le défilé de la compagnie des Diables rouges.

Un vin d'honneur offert par la commune de La Bresse clôturait la cérémonie.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

– Mickael Gentric, fils de Michel Gentric et Madame, huitième petit enfant de Monsieur et Madame Jean Gentric, le 5 avril 1991 à Jakarta.

– Baudoin de Rivaz, fils de Catherine et Humbert de Rivaz, 25e petit enfant du Colonel et Madame Henri Guerin.

– Mathilde Bourget, fille de Jean-Philippe Bourget (D) et Madame, 10e petit enfant du Colonel (+) et Madame Bourget le 7 septembre 1990 à Caen.

– Anne, fille du Commissaire-Commandant Villerbu (D) et Madame le 20 mars 1991 à Aix-en-Provence. Elle est l'arrière petite fille de Roger Verney.

La Koumia adresse ses meilleurs vœux aux jeunes enfants et ses amicales fécilitations aux parents et grands parents.

RECTIFICATIF

Dans le dernier bulletin, nous avons annoncé la naissance de Bruno Marty, 6e petit enfant de Monsieur et Madame Ameye. Il fallait lore 26e petit enfant.

DÉCÈS

Nous avons appris le décès de :

– Maurice Ruel le 20 mars 1991 à Saint-Hyppolite-du-Fort (Gard).

– Xavier Colonna, Président de la Section Corse, le 11 avril 1991 à Calvi. Les obsèques ont eu lieu le 14 avril 1991 à Calvi au milieu d'une très nombreuse assistance. La Koumia était représentée par une délégation conduite par Jean-Dominique Poletti.

– Louis Bramy le 17 avril 1991. Les obsèques ont eu lieu le 22 avril 1991 en l'église de Saint-Denis à Chantilly (Oise).

– Colonel Jean Cabassy le 8 mai 1991.

– Madame Georgette Maire le 13 mai 1991 à Orbey (Haut-Rhin).

– Lieutenant-Colonel Louis Gascou le 2 juin 1991 à Colayrac Saint-Cirq (Lot et Garonne). Le Colonel (ER) Brassens représentait la Koumia aux obsèques.

– Le Commandant Henri Mei le 8 juin 1991 à Paris.

– L'Ambassadeur Jean-François Doudinot de la Boissière le 5 juin 1991 à Versailles.

– Le Colonel Louis Gascou le 3 juin 1991 à Agen. La Koumia était représentée aux obsèques par Chavigny - Brassens - Zuschmidt - Olive.

– L'Adjudant-Chef Julien Frogier le 9 juin 1991 à Nevers. L'A.-C. Bouziat représentait La Koumia.

Nous renouvellons aux familles éprouvées nos condoléances attristées.

PROMOTIONS - NOMINATIONS

– Le Colonel Louis de Maigret et le Lieutenant-Colonel Julien Eymard ont été promus Commandeurs dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

– Pierre Premoli, notre porte drapeau et Louis Lamoise ont été faits Chevaliers dans l'Ordre National du Mérite.

– Olivier-Marcel Opigez a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

– Le Colonel Olivier Leblanc, fils du Général d'Armée Georges Leblanc a été promu Général de Brigade dans la 2e Section des Officiers Généraux.

– Lucien Pomet a été promu Officier des Palmes Académiques pour son activité en faveur des Pupilles de la Nation et son activité de Délégué départemental du Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes, dont notre vice-président, Jean de Roquette-Buisson est collaborateurs bénévole à l'échelon national.

– Le Docteur Henri Dupuch a obtenu le Grand Prix de Poésie de la Renaissance Aquitaine pour son recueil «EURYTMES».

A tous les heureux promus, nous adressons nos très amicales et chaleureuses félicitations.

IN MEMORIAM

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE HENRI THEN

Le Général de Corps d'Armée Henri-André Then est décédé le 9 février 1991 à Neuilly-sur-Seine. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Né le 12 juin 1909 à Fontenay-sous-Bois, Henri Then est reçu au concours de l'Ecole Polytechnique le 1er octobre 1931. Nommé Sous-Lieutenant dans l'arme du Génie le 1er octobre 1933, il est affecté au 45e Bataillon du Génie à Hussein Dey (Algérie) à sa sortie de l'Ecole d'Application du Génie. Après un stage à l'Ecole des Liaisons et Transmissions des lieutenants du Génie, il est affecté au 19e Régiment du Génie à Hussein Dey. Nommé Capitaine le 25 juin 1939, il prend le Commandement de la 125e Compagnie télégraphique.

Il suit un stage à l'Ecole d'Etat-Major et est affecté au 3e Bureau de la 10e Armée le 27 mai 1940. Après un court séjour au 19e Régiment du Génie, et affecté dans l'Arme des Transmissions, il rejoint le Secrétariat Permanent de la Défense Nationale du Maroc à Rabat le 26 décembre 1940.

Le 28 février 1943 il est mis à la disposition du Directeur des Affaires Politiques du Protectorat et est affecté du 2e G.T.M. à Azilal avec lequel il participera brillamment aux campagnes de Corse, de l'Ile d'Elbe et de France à la tête du 73e Goum puis comme Chef d'Etat-Major du 2e G.T.M.

Il se distingue notamment le 9 avril 1943 au Djebel Aisselat (Tunisie) où pour dégager le P.C. du 1er Tabor cerné par l'ennemi, il n'hésite pas à s'élancer avec

une poignée d'hommes sur les arrières ennemis. Il réussit ainsi à désorganiser la défense adverse et contribue à la capture de nombreux prisonniers et à la prise d'un important matériel.

Débarqué en Corse le 23 septembre 1943 avec le 2e G.T.M., il est chargé le 24 au soir de monter un coup de main sur le poste de Ponte Albano solidement tenu par une unité S.S. Au petit jour il atteint son objectif et donne l'assaut. Sur 22 défenseurs, 8 sont tués et 14 faits prisonniers. Mais l'ennemi réagit par un tir nourri de mortiers et l'envoi d'un convoi d'intervention comprenant 2 chars et un canon automoteur. Trois des neuf parachutistes américains mis à la disposition du 73e Goum sont tués. 7 goumiers sont blessés ainsi que le Capitaine Then qui reçoit un éclat d'obus dans la cuisse. L'ennemi compte une vingtaine de tués dont un Capitaine et 14 prisonniers. Cet audacieux coup de main est très positif. Il impressionne les Allemands du Secteur et encourage les Italiens à sortir de leur torpeur.

Le 4 octobre, après un bref séjour à l'hôpital d'Ajaccio, le Capitaine Then s'infiltre dans Bastia à la tête de son Goum et occupe l'Hôtel de Ville et bientôt une grande partie de la ville que les Allemands évacuent. Les libérateurs de Bastia sont fêtés comme des héros et le Commandant Hubert et le Capitaine Then sont chargés pendant quelques jours d'assurer quelques tâches municipales.

Le Capitaine Then se distingue une nouvelle fois à l'Ile d'Elbe le 17 juin 1944 en menant l'action en direction de Porto Longone. Il capture 200 prisonniers et un important matériel dont plusieurs canons. Le 18 juin, après avoir à nouveau fait 100 prisonniers, il entre dans Porto Longone et participe à la reddition des troupes ennemies tenant la ville. Il est promu Chef de Bataillon le 25 juin 1944 et est nommé Chef d'Etat-Major du 2e G.T.M.

Débarqué en Provence avec le 2e G.T.M. en août 1944, il prend une part active à la libération d'Aubagne et de plusieurs quartiers de Marseille. Le 28 août il réussit après plusieurs heures de discussion à faire mettre bas les armes à la garnison allemande du Pharo qui n'avait pas reçu l'ordre de capitulation.

Il participe aux combats du 2e G.T.M. dans les Vosges jusqu'au 4 décembre 1944, date à laquelle il est affecté au Cabinet du Ministre de la Guerre.

Promu Lieutenant-Colonel le 10 octobre 1946, il prend le commandement du Territoire Militaire de Ghardhaia (Algérie) puis devient Chef de Corps du 42e Régiment de Transmissions.

Promu au grade de Colonel le 1er avril 1952, il part pour l'Indochine le 18 juillet 1953 et prend le commandement des Forces Opérationnelles du Haut-Mékong. Il dégage Luang Prabang poussant, en pleine saison des pluies, ses bataillons dans la Haute Montagne, faisant subir à l'ennemi une perte totale de 96 tués. Le 25 novembre, il s'empare de Nam-Ba et de Nam-Hou, faisant la liaison avec le camp retranché de Dien-Bien-Phu.

De fin novembre 1953 à fin janvier 1954, il inflige à l'ennemi de lourdes pertes en hommes et s'empare d'un nombre important d'armes et de près de 15 tonnes de munitions et de ravitaillement.

Assailli à la fin de janvier par toute une division rebelle, il déjoue sa manœuvre et ramène tous ses bataillons dans les camps retranchés de Muong-Sai et de Luang Prabang.

Placé en février 1954 à la tête de deux groupements opérationnels, le Colonel Then reçoit pour mission de prendre le contrôle des Territoires du Nord Laos. Après avoir atteint Nam-Hou le 20 avril il occupe Muo Khoua le 26 avril infligeant une nouvelle fois à l'ennemi de nombreuses pertes en hommes et en matériel.

En mai 1954, il dirige l'opération Albatros chargée de recueillir les rescapés du camp retranché de Dien Bien Phu et couvrir l'évacuation des blessés. Le X[e] Tabor participe à cette opération.

Rentré en métropole en mai 1955, il prend le 6 juin les fonctions de Commandant et Directeur des Transmissions des Troupes du Maroc. Le 14 octobre 1955 il prend le commandement du Groupe Mobile d'Immouzer des Marmouchas jusqu'au 19 novembre, date à laquelle il reprend ses fonctions antérieures.

Affecté à l'Etat-Major particulier du Ministre de la Défense et des Forces Armées en novembre 1957, il est promu Général de Brigade le 1[er] mars 1958. Il prend alors le commandement de la zone opérationnelle de l'Est Saharien jusqu'en décembre 1959.

Après un bref commandement à la Subdivision de Montauban, il est nommé le 1[er] février 1961 adjoint au Général Commandant la 5[e] Région Militaire Inspecteur et Commandant désigné de la zone de défense n° 2.

Le 1[er] janvier 1963, il est promu Général de Division.

Nommé Inspecteur des transmissions le 22 décembre 1964, il est membre titulaire du Conseil Supérieur de la Guerre. Le 1[er] janvier 1967 il reçoit les rang et appellation de Général de Corps d'Armée.

Atteint par la limite d'âge il est admis le 12 juin 1969 dans la 2[e] Section du Cadre des Officiers Généraux.

Le Général Henri The était :

Commandeur de la Légion d'Honneur,
Grand Officier de l'Ordre du Mérite,
Titulaire de sept citations dont :
Croix de Guerre 39-45 - 2 Armée - 3 Corps d'Armée
Croix de Guerre T.O.E. - 2 Armée.
Officier du Mérite Saharien.
Médaille Coloniale.
Commandeur du Ouissam Alaouite.
Commandeur du Nicham Iftikam.
Chevalier de l'Etoile d'Anjouan.

*
* *

Nous renouvelons à Madame la Générale Then, à son fils le Contre-Amiral Then et à toute sa famille nos sincères et profondes condoléances.

XAVIER COLONNA

Le 11 avril 1991 décédait à Calvi (Corse) d'une longue maladie, Xavier Colonna, président de la Section Koumia de Corse, ancien maire de Calvi, conseiller général et conseiller régional de la Corse.

Les obsèques se sont déroulées à Calvi le 14 avril au milieu d'une assistance nombreuse.

Extrait de Corse Matin du 15-04-91

« Hissé sur les épaules des six caporaux de la Légion Etrangère, il est 15 heures, lorsqu'au pas de la Marche Funèbre, le glorieux capitaine fait son entrée dans la nef. Sur un coussin que porte religieusement le président des caporaux-chefs Robert Woussen : toutes ses décorations !
Immobiles, les légionnaires-parachutistes lui font une haie d'honneur.
L'église Sainte-Marie Majeure archicomble l'accueille dans l'émotion, le souvenir... la ferveur.
L'archiprêtre François-Xavier Stephanopoli de Comméne disant " l'amitié et l'affection que tous, nous portions à Xavier Colonna, apôtre de la Fidélité et de la loyauté " se tourne alors vers celui qui étant le mieux placé pour parler de lui va présider la cérémonie ».

Allocution prononcée au nom de la Koumia par l'Adjudant-Chef (ER) J.-D. Poletti

Mon Capitaine ! Mon Valeureux Ami !

Ton nom figurait déjà en bonne place au tableau d'honneur des Goums Marocains, redoutables guerriers légendaires de l'Atlas qui contribuèrent utilement à la victoire de 1945, et tu faisais partie des héros, entré vivant dans la légende, lorsque j'eus l'insigne honneur de faire ta connaissance à Rabat, à ton retour de la malheureuse campagne d'Indochine où tu te couvris, à nouveau, de gloire en volant au secours des légionnaires parachutistes du 1er B.E.P.

T'ayant retrouvé avec joie en 1986, en compagnie de notre ami commun : le Capitaine Agostini, nous nous réunissions chaque année, le 4 octobre pour célébrer la libération de la Corse au Col de Téghime et à St-Florent avec quelques rares anciens survivants des Goums derrière notre fanion ; dans le recueillement des tombes et devant la stèle. Tu venais, chaque fois, avec ton admirable épouse, nous honorer de votre présence et nous étions très fiers de vous accueillir cordialement aux Cérémonies du Souvenir.

Le 17 février 1989, notre regretté président, le Capitaine Agostini, mourait des suites d'une implacable maladie. Nous lui fîmes les honneurs dus à son rang et tu lui succédas pour si peu de temps hélas ! à la tête de notre Section " Koumia Corse " pour être à ton tour terrassé par le même mal inexorable à l'âge de 68 ans. Et ce fût la fin très honorable d'un être exceptionnel à tous égards. Quel destin hors du commun fût le tien ! Il faudrait beaucoup de talent pour commenter les valeurs clés que tu possédais. Désormais, tu appartiens à l'Histoire ! Nous ne te reverrons plus jamais à nos réunions, où tu forçais notre admiration ! Nous étions tous, farouchement fiers de ton passé glorieux. Nous ne t'oublierons pas !

Nous garderons à jamais le souvenir précieux de tes actions héroïques.

En ma qualité de doyen d'âge de notre association, en Corse, j'aurais eu le douloureux privilège de relater quelques faits marquants de ta magnifiques carrière. Cela m'a été très difficile, faute d'informations suffisantes. (Tu étais si modestement discret avec nous), et je préfère, en définitive, me résigner à relire le prestigieux palmarès de tes titres de guerre que voici :

- Capitaine des Goums Marocains.
- Officier de la Légion d'Honneur.
- Médaille Militaire.
- Croix de Guerre 1939-1945.
- Croix de la Valeur Militaire.
- Insigne des blessés.
- 13 titres de guerre - 10 citations dont 3 palmes.
- Ouissam Alaouite.
- Caporal d'Honneur de la Légion Etrangère.

Au nom des Anciens des Goums Marocains, nous présentons à ta veuve inconsolable : Nathalie, née Colonna, à ta famille, à toutes les personnes qui t'ont aimé et respecté, nos condoléances attristées.

Merci, pour le noble exemple que tu nous laisses !

Merci, à toutes les personnes, venues assister à tes obsèques.

Je m'incline humblement et bien tristement sur ton cercueil !

Adieu mon Ami !

Repose en paix dans ta terre natale que tu as tant aimée».

Ce 14 avril 1991
Jean-Dominique Poletti

*
* *

On ne saurait retracer la carrière militaire de Xavier Colonna mieux que ne l'a fait Nice Matin dans l'article que nous reproduisons ci-dessous :

LE GRAND SOLDAT AUX TREIZE TITRES DE GUERRE

Dix citations dont 3 à l'Ordre de l'Armée, deux blessures de guerre (12.12.1944 en Alsace et 3.10.1950 à Na Kéo-Tonkin) et la croix du combattant volontaire, Xavier Colonna fut de tous les théâtres d'opération. Pas moins de treize titres de guerre. Ce grand capitaine aux actions éclatantes que citent « La longue route des Tabors » de Jacques Augarde, « Les oubliés du Tocsin » de Raoul Montant et « La bataille de Dong Khé » d'Erwan Bergot possédait un palmarès impressionnant.

On le retrouve, d'abord avec le 2e groupe de Tabors Marocains - campagne de libération de la Corse en septembre-octobre 1943, les opérations de l'Ile d'Elbe en juin 1944, le débarquement de Provence et la campagne de France en août 1944 et février 1945, la campagne d'Allemagne en 1945 - puis avec le 11e Tabor Marocain - Indochine, combat de la RC 4, en septembre et octobre 1950, prisonnier des Viets au camp numéro 1 pendant 4 ans, comme chef de SAS en Algérie et commandant d'un Maghzen opérationnel, avant les combats de la zone frontière Algéro-Marocaine de 1956 à 1961.

Officier de la Légion d'Honneur, médaille militaire, Croix de Guerre 39-45 (5 citations), Croix de Guerre TOE (1 citation), Croix de la Valeur Militaire (4 citations) et insigne des blessés, il était depuis le 28 septembre 1989 Caporal d'Honneur

de la Légion Etrangère. La plus haute distinction qui soit au titre de la Légion. Avant lui, les maréchaux de Lattre de Tassigny, Juin, Leclerc et le Général Salan l'avaient arborée.

DES PENTES DU NAKEO... A MARNIA !

Le 28 septembre 1989, veillée de la Saint-Michel, quelque part du côté du Puits Gênois au camp Raffalli, près Calvi, le Général Lecorre, au nom de la Légion Etrangère fait le récit des combats d'Indochine :

« ... Le 4 octobre 1950 sur la côte 765, un chef de section des Goums marocains prend de sa propre initiative le commandement des Voltigeurs et vole au secours des Légionnaires parachutistes du 1er B.E.P. encerclés... ».

Ce chef de section, c'était Xavier Colonna...

Dans cette nuit de fin d'été, au centre d'une dernière manifestation publique organisée par le Colonel Coevoet, Xavier Colonna est fait Capotal d'Honneur de la Légion.

« Ma pensée, disait-il, va vers les pentes du Nakéo et les Calcaires du Coxa au Tonkin où les légionnaires-parachutistes se sont sacrifiés jusqu'au dernier pour permettre aux deux colonnes encerclées de sortir du guêpier tendu par les Viets... Je n'ai pas oublié ».

D'une citation du 15.10.52 du Général de Corps d'Armée Salan, Commandant en Chef des FTAN en Indochine, on retiendra ce passage : « Le 3 octobre sur le Na-Kéo, a tenu une position fortement battue par les mitrailleuses rebelles, répondant par des tirs ajustés et infligeant à l'adversaire de très lourdes pertes. A ainsi contribué largement à arrêter l'attaque rebelle sur nos positions... ».

Et celle-ci signée Charles de Gaulle du 12.2.59 :

« Remarquable chef de SAS joignant à un sens politique très poussé de brillantes qualités guerrières.

Le 8 août 58 au cours de l'opération du Raguel et Mehalla (secteur de Marnia) a magnifiquement entraîné son Maghzen à l'assaut d'un groupe de rebelles retranché dans une mechta... ».

Mais dans la tourmente algérienne, c'est le général Salan qu'il suivra.

Engagé volontaire, ayant embrassé la carrière des Armes à laquelle il se donna corps et âme, Xavier Colonna, issu du rang, était capitaine lorsqu'après avoir fait le choix de l'Algérie Française, il retrouva la vie civile... En 1963. Après 22 ans de service ».

MADAME GEORGETTE MAIRE

Nous reproduisons ci-après un extrait de la lettre émouvante par laquelle le 13 mai 1991, Madame Job nous faisait part du décès de Madame Georgette Maire.

« Une grande patriote n'est plus. Exemple de tous les courages. Son calvaire est terminé.
En 1944 - hiver bien rigoureux, elle avait 7 ans - revenant de l'école, elle a vu dans leur grande salle sa maman distribuant le lait à des sauvages. Elle s'est éclipsée près de la porte d'entrée dans la neige. Tant pis. Un homme habillé, comme les Sauvages, sauf " sur la tête " est venu la chercher. Il parlait le français, lui a expliqué que sa fille, comme elle, allait à l'école, lui a montré des photos. Puis faisant appel à son courage d'Alsacienne, elle ne pouvait faillir, est rentré avec lui. A été applaudié par... les Sauvages. Ce Français savait chanter " que notre Alsace est belle " et aussi " vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ", ce que... les Sauvages scandaient en tapant dans leurs mains.
Le surlendemain, elle allait à l'école, avec un Goumier porteur de cartable, absolument pas sauvage.
La météo devenant plus clémente, les Goumiers sont partis ».

ANNIVERSAIRE

Il y a vingt ans, le 30 juillet 1971, un avion militaire s'écrasait près de Pau au cours d'un entraînement parachutiste.

37 officiers et sous officiers des écoles de Coëtquidam périssaient dans la catastrophe.

Parmi les victimes se trouvait le Sous-Lieutenant Jean-Marc Flori, fils de notre camarade Joseph Flori, il était deuxième de la promotion de Saint-Cyr « Général Koenig ».

En ce vingtième anniversaire ayons une pieuse pensée pour Jean-Marc Flori et ses camarades.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

CHRONIQUE DES MONDES ARABE ET MUSULMAN - PRINTEMPS 1991 - DES MONDES EN MUTATION ?

par Jacques HARMEL

Rédigée voici trois mois (le 14 février), la chronique précédente («Koumia» de mars) s'ouvrait sur une prévision : «Quand paraîtront ces lignes, la guerre aura changé de visage, peut-être même les hostilités auront-elles pris fin. De nouvelles ambigüités auront été levées et les acteurs des deux bords contraints de se plier aux impératifs des faits plutôt qu'à ceux du vocabulaires».

La guerre du Golfe a prix fin le 28 février, le bluff aussi, provisoirement au moins ; l'ambigüité des alliances est en partie levée, mais d'autres doubles langages se font entendre, en particulier sur les buts de guerre et sur les canons de la morale internationale, une des anomalies les plus marquantes étant le maintien au pouvoir de Saddam Hussein. La conception nouvelle de l'ingérence étrangère et l'imprécision actuelle de la limite entre la stratégie et l'humanitaire montrent que les jeux de vocabulaire ne sont pas épuisés et qu'ils servent encore fréquemment à masquer la réalité des faits.

La situation qui prévaut en pays arabes et musulmans au lendemain de la guerre du Golfe est loin d'être claire. Il n'est pas sûr que les objectifs recherchés par les vainqueurs soient vraiment atteints, ni que les principes admis pour y parvenir soient applicables partout dans un monde musulman désormais en ébullition généralisée (Pakistan, Afghanistan, Iran, Koweit, Irak, Turquie, Syrie-Liban, Somalie, Ethiopie, Soudan, Tchad, Mali, Nigéria, Niger, Algérie, Tunisie... sans compter Albanie et Azerbaïdjan !).

Certes, le Koweit est «libéré», mais dans quel état ? et sous quelle férule ? Certes, les troupes des USA se retirent du Sud de l'Irak, mais le problème kurde contraint la même armée à occuper - sous une autre mission - une partie de plus en plus vaste du Nord du pays.

Certes, en vertu du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures, les Etats-Unis n'ont ni exigé, ni - encore - provoqué, le départ de Saddam Hussein. Mais, en dérogation du même principe, ils contrôlent des camps de réfugiés et des villes entières dans le Kurdistan irakien... et ils ne pouvaient faire autrement sans faillir à l'honneur.

Certes, le sacro-saint principe de l'intangibilité des frontières héritées de l'ère dite coloniale a été sauvegardé par la victoire de la coalition alliée rétablissant le Koweit dans les siennes. Mais qui peut affirmer que celles de l'Irak bénéficieront d'un statu-quo définitif, que l'Ethiopie ne va pas devoir rectifier ses limites, qu'un nouvel état musulman ne va pas voir le jour au Sud-Ouest de la Mer Rouge, que l'éclatement récent de la Somalie ne sera pas entériné demain ?

Après la résolution inébranlable des «Grands», voici venue la valse hésitation : Comment se débarasser de Saddam ? Comment ne pas trop indisposer la Turquie, peu désireuse de collaborer à l'autonomie des Kurdes d'Irak, immanquable

modèle pour les Kurdes de Turquie. Comment se préoccuper des Droits de l'Homme ici et les laisser bafouer ailleurs ?

ÉCHEC A LA DÉFENSIVE

Après 38 jours d'une phase initiale où la parole fut réservée aux aéronefs avec ou sans pilote, aux canons et missiles, aux satellites et aux médias (17 janvier au 23 février) la guerre terrestre aura donc duré cent heures (du 24 au 28 février).

Une fois de plus, la défensive s'est avérée stérile. Les lignes fortifiées successives creusées au Sud du Koweit ont été tournées et prises à revers, très loin derrière elles... en Irak, à l'Ouest et au Nord du Koweit ; on pouvait s'y attendre car une voie toute tracée s'ouvrait aux colonnes motorisées, à travers le désert au Nord-Est de l'Oued Al Batîn, conduisant sur 250 km de la frontière saoudo-irakienne à Massiriya sur l'Euphrate (200 km à l'Ouest de Bassorah).

C'était tellement évident pour le moins doué en stratégie, qu'il fallait trouver un moyen de faire croire autre chose... les médias américains y ont parfaitement réussi en publiant de fausses indiscrétions sur la préparation d'un puissant débarquement au fond du Golfe, avec des détails aussi précis que fictifs sur les effectifs embarqués, l'itinéraire et le chargement des navires, le déminage des eaux et des plages. Il est vrai que, dépourvu de maîtrise de l'air, l'Irak était incapable de vérifier l'exactitude de ces informations passées, probablement de bonne foi, par des journalistes habilement désinformés. Il est vrai que, matraqués par l'artillerie et l'aviation, sans répit durant plus de cinq semaines, privés de ravitaillement et d'eau, les soldats de Saddam ne songeaient plus qu'à se rendre, que les transmissions étaient désorganisées, les communications difficiles, voire impossibles, avec un arrière lui-même ravagé et un commandement désemparé.

Ce ne sont pas raisons pour ne point admirer l'habileté des vainqueurs ; ils ont su prévoir, préparer, coordonner, exécuter, en laissant au vaincu toute la responsabilité d'une guerre perdue, à laquelle il avait refusé de croire, s'imaginant, avec ses rodomontades et ses menaces télévisées, faire aussi peur dehors que dedans, persuadé peut-être aussi qu'une armée enterrée dans le sable, des états-majors et des avions sous abris profonds n'avaient pas grand chose à craindre. Sans doute n'avait-il jamais entendu parler du Canal Albert, à la Ligne Maginot, du mur de l'Atlantique.

UN PEU D'HISTOIRE

Avant de commencer l'habituel tour d'horizon, revenir sur certaines définitions n'est pas inutile pour répondre à la question « Que sont les mondes arabe et musulman ? ».

Il y a sur terre près d'un milliard de musulmans, dont les quatre cinquièmes ne sont pas arabes - La « Ligue Arabe » compte 21 entités, représentant 150 millions d'hommes, dont dix millions de chrétiens - Le plus peuplé des états arabes, l'Egypte, arrive seulement au sixième rang des états musulmans (après Indonésie, Pakistan, Bangladesh, Iran et Turquie) - Trois états non musulmans (Inde, URSS, Nigéria) comptent, à eux seuls, 180 millions de musulmans... soit plus que tous les états arabes réunis.

Les publications qui traitent habituellement du « Monde arabe et musulman » n'y incluent, la plupart du temps, que les 21 membres de la Ligue Arabe et le trio Turquie, Iran, Pakistan, laissant donc de côté, outre les 15 millions d'Afghans (ou

ce qu'il en reste), 150 millions d'Indonésiens, 110 millions de Bangladeshis et 100 millions de musulmans noirs ou proches des noirs, dont certains sont en passe d'occuper le devant de l'actualité, tels les musulmans de l'Erythrée, du Tigré et de l'Ogaden dans l'actuelle Ethiopie en proie au démantèlement.

D'autres présentations seraient, idéologiquement, possibles sous l'égide du terme coranique « Oumma » (= communauté, nation), faisant au pluriel « Oumam », réutilisé en vocabulaire arabe moderne et laïque sous les formes désormais courantes « Al-oumam al-mouttahida » (les Etats-Unis) et « Ittihad al-oumam » (l'O.N.U.).

Choisi par Kaddafi en 1989, le sigle en caractères latins de l'Union du Maghreb Arabe « U.M.A. » évoque par sa consonnance ce dont on parle tant de Rabat à Baghdad et d'Alger à Khartoum : la « Oumma Arabia », la Nation Arabe.

Or, si la « Oumma Islamia » (la communauté de tous les musulmans du monde) reste une vue de l'esprit, la Nation Arabe conserve des adeptes : chère à Saddam Hussein qui espérait en devenir le maître avant la fin du siècle, elle était, au début du même, l'objectif du Chérif hachémite Hussein, arrière-grand-père du roi Hussein de Jordanie et maître des lieux saints de l'Islam jusqu'en 1924, qui pensait l'avoir à portée de sa main après la victoire des alliés en 1919.

Un certain « Colonel Lawrence » avait rêvé de voir la Grande-Bretagne, selon le vœu du « Colonial Office » (accord Mac-Mahon/Hussein de 1915) confier cette Nation Arabe à la descendance du Chérif, avec, pour commencer, une maison-mère à La Mecque et, en attendant le ralliement de tous les autres arabes, un grand état du « Croissant fertile » (Syrie-Liban-Irak-Jordanie) qui aurait pour capitale Damas et pour roi Fayçal, fils aîné de Hussein.

Le projet échoua, la solution du Foreign Office, issue des accords Sykes-Picot de 1916 servant de base aux décisions de 1919 de partage de la région entre les mandats britannique et français. Fort des promesses de Lawrence, Fayçal prit cependant l'initiative de s'emparer du pouvoir à Damas en 1920, avant d'en être chassé, la même année, par l'armée française et de se retrouver à Baghdad, roi d'Irak sous mandat britannique, alors que son frère cadet Abdallah (grand-père d'Hussein de Jordanie) devenait, sous le même mandat, roi de « Transjordanie ».

Sans cesse renouvelée au cours de quatorze siècles, l'expérience des divisions interarabes à répétition porterait à reléguer la « Grande Nation Arabe » au rang des utopies. Tout l'Occident ne partage pas cet avis et plus d'un spécialiste, français ou britannique, estime encore que le grand ensemble arabe uni, prévu par Lawrence sous la coupe des Hachémites, était la solution la plus convenable.

Lawrence a-t-il ignoré, ou sciemment négligé, un facteur essentiel : Dans la balance des valeurs, il n'y avait pas de commune mesure entre le Chérif Hachémite de La Mecque et un certain Abdelaziz ben Abderrahmane Al-Saoud, dit « Ibn Saoud ». Fût-il souverain de tout le croissant fertile, Fayçal ben Hussein aurait-il pu faire échec à la monté triomphale de la nouvelle puissance ? Maître du Nedj et de l'Assir, Abdelaziz allait s'emparer de La Mecque et du Hedjaz et régner sur la plus grande partie de la péninsule arabe entre le Golfe Persique et la Mer Rouge. Longtemps inconnu de l'Occident, le Saoudien construisait son empire depuis le début du siècle (1902 à 1932) bien avant que n'en fussent découvertes les immenses possibilités pétrolières (premier puits exploité en 1938).

A l'inverse de Lawrence, un autre Anglais, le Capitaine H.C. Armstrong avait pressenti l'importance saoudienne. Son ouvrage « Lord of Arabia, Ibn Saud » paraîssait à Londres au début de 1934, et, en français, sous le titre « Le Maître de l'Arabie, Ibn Séoud », chez Payot à Paris en 1935. Une des premières éditions portait,

en page de garde, ce proverbe arabe cher à Abdelaziz : « Man lam yamut bissaïf mata bighaïrihi » (Celui qui ne meurt pas par le sabre meurt d'une autre façon), symbole de la détermination de cet homme de combat.

Par la suite Abdelaziz et ses fils - en particulier ses deuxième et quatrième successeurs, Fayçal (1964-1975) et Fahad (1982 à maintenant) ont souvent joué le rôle d'arbitre dans les conflits inter-arabes et ont tenu une place importante dans les relations entre les pays arabes et l'Occident. Dans le même temps, l'Arabie Saoudite est devenue l'interlocuteur privilégié des U.S.A. dans la région.

Riyadh pourrait profiter de cette situation pour essayer de prendre la tête d'une oumma arabophone. Ses dirigeants wahabites sont trop sages- et trop intolérants - pour céder à la tentation ; ils savent que les seules tentatives sérieuses d'unité arabe ont été menées, autoritairement, par des musulmans étrangers : le Kurde Saladin au 12e siècle, les Turcs Baïbars et Sélim Ier aux 13e et 16e siècles, et, relisant leur Coran (Sourate XVI, Verset 93), ils se disent sans doute : « Dieu n'a pas voulu faire de nous une nation unique, respectons Sa Volonté ».

L'IRAK ET SES VOISINS AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

Revenant au présent, un pessimiste, devant les séquelles de la guerre, et se refuserait à en dresser le bilan et détournerait le regard, horrifié, pour ne plus voir : Ruines, misère, famine, épidémies - Vengeances et répression - Populations décimées et déplacées - Pollutions de la terre, de l'air et de la mer - Nuit le jour - Flammes la nuit - Destruction de la production végétale et de la faune marine - Incompréhension et conservatisme des dirigeants - Dissensions entre alliés d'hier - Enormité des réparations et reconstructions nécessaires - Leur coût fabuleux - Longueur des délais de réalisation, mesurables en années et, dans plus d'un cas, en décades... quand il ne s'agit pas de dégâts irréparables, de pollution irréversibles...

Mais l'avenir n'est peut-être pas aussi sombre qu'il paraît autour du Golfe, car, sauf dans le dernier cas, les remèdes et les moyens de relance existent et, parfois, surabondent. En outre, les populations en péril (Irak, Koweit, Jordanie, Ouest de l'Iran) sont une trentaine de millions d'hommes.

A moins de trois milles kilomètres du Golfe, pour des raisons politiques, sociales et raciales en Inde, et climatiques en Bangladesh, c'est un milliard d'êtres humains, dont deux cents millions de musulmans, qui sont gravement menacés dans l'immédiat.

L'Irak était un pays riche : en 1989 encore, malgré 8 ans de guerre contre l'Iran (ou à cause d'eux ?) le PNB per capita s'élevait à **2 236 Dollars** contre 2 040 en 1979.

A titre de comparaison, voici quelques PNB par habitant d'autres pays musulmans en 1989 : Arabie Saoudite 6 200 $ - Iran 2 875 - Algérie 2 370 - Syrie 1 575 - Jordanie 1 482 - Turquie 1 202 - Tunisie 1 160 - Egypte 720 - Maroc 698 - Yémen 655 - Mauritanie 410 - Pakistan 358 - Somalie 205.

Les exportations irakiennes couvraient les importations à 117% contre 91% en 1988.

Outre 140 millions de tonnes de pétrole, l'Irak a produit, en 1989, 22 500 millions de kWh d'électricité et 11 millions de tonnes de ciment (Arabie 7,5 - Algérie 7,3 - Syrie 5,3).

Pour nourrir ses 17 millions d'habitants, le pays disposait, la même année, d'une production locale de 1 600 000 bovins, 10 millions de moutons, 1 400 000

tonnes de céréales (blé et orge), 150 000 tonnes de riz - et 380 000 tonnes de dattes (Tunisie : 70 000).

Dans les sept premiers mois de l'année 1990, toutes ces productions se sont probablement maintenues au même niveau, sinon accélérées.

A partir d'août 1990, l'embargo, puis, en janvier/février 1991, les 42 jours de guerre aérienne, enfin, en mars et avril, les guerres civiles et les exodes les auront ralenties, puis stoppées, sinon anéanties.

Les révoltes, chiite au Sud et kurde au Nord et leur brutale répression par une armée assoiffée de vengeance après une humiliante défaite auront détruit une partie du peu qui restait.

Les moyens de production, de stockage et de distribution, usines, entrepôts, routes, ponts, véhicules, voies ferrées, installations portuaires, aéroports, sont détruits ou endommagés.

Les activités pétrolières, industrielles et agricoles sont donc au plus bas et les caisses de l'Etat sont vides ; la situation alimentaire est certainement catastrophique et la situation sanitaire, déjà grave, peut tourner au désastre d'un moment à l'autre.

Il est donc probable qu'U.S.A., Europe et O.N.U. ne pourront bientôt plus limiter leurs secours aux seuls Kurdes. Mais, en dehors d'une aide strictement humanitaire, les Américains paraissent fermement décidés à ne rien accorder à l'Irak tant que Saddam Hussein se maintiendra au pouvoir.

Pratiquement, l'aide ne pourra être acheminée que par les voies terrestres et aériennes, routes et aérodromes pouvant être plus rapidement remis en état que les ports : Bassorah, toujours inutilisable depuis la guerre de 1980, le Chatt-El-Arab restant obstrué - Fao en piètre état, et déjà embouteillé - le porte pétrolier de Bakr, inadapté.

Quant au Koweit, libéré, sa situation est loin d'être brillante : après avoir été occupé, laminé, dépouillé, victime d'un terrorisme écologique sans précédent dans le monde, dépourvu de toute ressource immédiate (hors ses possibilités financières... et c'est ce qui le distingue de l'Irak), production pétrolière complètement arrêtée, puits éteints, mais bouchés (une centaine), ou encore en flammes (quelques 800 ?) plus de deux mois après leur sabotage par des spécialistes irakiens, le Koweit ne s'en sortira que grâce au nerf de la guerre qu'il avait su mettre en réserve... ailleurs.

Le 1er mars, le quotidien italien « La Republica » publie à la une une caricature sans légende : derrière Saddam Hussein porteur du drapeau blanc, on voit, bras en l'air et pieds nus comme lui, Gorbatchev, Yasser Arafat et le Pape Jean-Paul II sous la garde d'un soldat américain aux traits de George Bush. L'analyse est un peu sommaire : on en retire sans hésitation Sa Sainteté Jean-Paul II, mais on est bien tenté d'y ajouter, dans la file des vaincus, outre le malchanceux roi de Jordanie et le Général Aoun (et avec lui le malheureux Liban chrétien), le Cheikh Jaber El-Sabah, monarque du Koweit, qui a perdu la face en tardant trop à regagner son pays (Koweit-ville reprise par les alliés le 26 février, capitulation irakienne le 28, retour du Cheikh Jaber le 14 mars) et en restant sourd aux conseils d'assouplissement de son régime ; il a ensuite toléré, sinon patronné, une chasse aux sorcières brutale contre Koweitiens et Palestiniens soupçonnés de collaboration avec l'Irak, avant que sa justice ne prenne à son compte une répression parfois exagérée (plusieurs années de réclusion pour le port d'un tee-shirt à l'effigie de Saddam Hussein) ; il a enfin couvert un changement de gouvernement qui ne corres-

pond nullement, comme il est prétendu, à une libéralisation du système, mais à la lutte entre deux clans de sa propre famille.

PAIX TOUJOURS EN PANNE

Saddam avait juré de tirer sur Israël pour le mettre dans la guerre, et il le fit ; Israël avait juré de répliquer, comme il l'avait toujours fait en pareil cas, et il ne le fit pas cette fois, sous la pression américaine et la garantie défensive des fusées anti-missiles envoyées en toute hâte d'Allemagne, mais aussi, sans aucun doute, contre des promesses qui, si elles n'étaient pas tenues, seraient certainement dévoilées par la partie lésée et porteraient atteinte à la crédibilité de l'autre partie.

Il est probable qu'il y a là une des explications de l'attitude négative d'Israël face aux tentatives de paix américaines, et des échecs quatre fois répétés des tournées au Proche Orient de James Baker, Secrétaire d'Etat U.S., à la recherche d'un compromis acceptable entre état hébreu et arabes.

Un autre obstacle à l'arrangement tant attendu, c'est la surenchère syrienne sur l'organisation de la conférence internationale, voulue et patronnée par U.S.A. et U.R.S.S., qui serait organisée par les premiers ; Hafez El-Assad exige qu'elle se déroule sous l'égide de l'O.N.U.

JEU DE LA SYRIE

Cependant, ce pays est peut-être le plus comblé du camp des vainqueurs. Le nouvel allié des Etats-Unis n'a participé que passivement à la guerre, au titre de la défense de l'Arabie ; celà ne l'a pas empêché de se payer lui-même à l'avance dès 1990 par l'annexion, de facto, en octobre dernier, de la République Libanaise, concrétisée par l'écrasement des forces du Général Aoun, sans la moindre réaction américaine (la France se contentant d'accueillir le vaincu à l'Ambassade de Beyrouth, où il est toujours réfugié depuis plus de sept mois, la « question d'honneur » évoquée naguère pour son transfert en France en instance sans gloire). Il s'est payé à nouveau ces derniers jours en complétant son annexion, pratiquement « de jure », par un traité de protectorat au Liban signé le 22 mai.

Celà ne lui suffisant pas encore, Hafez El-Assad exprime sa rancœur de ne pas voir la Syrie rayée de la liste des nations protégeant le terrorisme, tenue aux Etats-Unis où on lui reproche d'abriter encore des organisations palestiniennes terroristes, dont le groupe d'Abou Nidal.

Au nom de la géographie arabe - sur les anciennes cartes de laquelle la Palestine figure sous l'appellation de « Souria Es-Soughra » (la petite Syrie) - prépare-t-il l'annexion future des « territoires occupés ».

Est-ce pour cette raison qu'il vient de se réconcilier avec Yasser Arafat ? Lors de leurs retrouvailles, le 26 mai à Damas, lui aurait-il proposé pour l'avenir un traité de Protectorat plus ou moins camouflé en pacte d'amitié, fraternité et défense commune ?... comme au Liban.

ET CELUI D'ISRAËL

Dans le même temps, fort, sans doute, des promesses reçues, Israël bloque lui aussi la marche de la paix en refusant toute concession ; de plus, l'installation de nouvelles colonies juives dans les « territoires occupés » se poursuit et, dans les conditions présentes, peut être considérée comme une provocation.

Mais il n'est pas exclu qu'elle réponde également à une nécessité, conséquence directe de l'afflux, désormais facile, des juifs soviétiques et de l'intégration des « falachas » éthiopiens, dont un dernier contingent de près de 15 000 personnes vient d'être récupéré le 27 mai à Abdis Abeba en pleine révolution, grâce à un pont aérien de grande envergure, organisé par Tel Aviv.

UN BOND VERS L'OUEST : MAROC - ESPAGNE - EUROPE

Au moment où une très virulente campagne de presse prend en Espagne le relais des attaques de Gilles Perrault contre le Roi Hassan II et son action présente, contre l'œuvre française et ses méthodes passées, il n'est pas inutile de rappeler les aspects, souvent contradictoires, des relations hispano-marocaines.

Au niveau des chefs d'Etat et de leurs héritiers, comme à celui des gouvernements, sans être au beau fixe, à part quelques accrocs d'ordre protocolaire, les rapports des deux nations sont généralement cordiaux, en dépit de la souveraineté espagnole maintenue sur les « presidios » de Ceuta de Mélilla, places conquises en 1415 et 1496, et des revendications marocaines sur ces deux villes, revendications au demeurant plus théoriques que passionnelles, en raison des avantages que retirent de leur proximité Jbala du Nord-Ouest marocain et surtout Riffains des tribus voisines de Nador, grands maîtres ès-contrebande.

Economiquement, une politique hostile serait suicidaire, le Maroc a besoin de l'Espagne comme pont, intermédiaire et relais pour écouler sa production vers la C.E.E. et, accessoirement, mais les Marocains y tiennent beaucoup, pour les allées et venues de ses ressortissants entre l'Europe et la terre natale, car, non seulement des centaines de milliers de Marocains se rendent en Europe pour y travailler et y résider avec leurs familles, notamment en France, mais encore ce sont les immigrés les plus attachés aux retours périodiques au pays à l'occasion des congés.

Dans ce domaine se place un problème d'actualité : Depuis le 15 mai, un visa est exigé des Marocains pour entrer en Espagne (comme de tous les riverains de la Méditerranée n'appartenant pas à la C.E.E., pour entrer dans celle-ci, y compris chez nous). Mais le visa espagnol est inutile si l'on est muni d'un visa pour un autre pays de la Communauté ; on dispose alors de dix jours, au retour comme à l'aller pour traverser l'Espagne à son gré. Mais cette disposition ne vaut pas pour les 2 500 travailleurs marocains de Gibraltar et leur familles, non soumis au visa anglais, qui effectuent de fréquentes navettes entre Gibraltar et Maroc, en passant obligatoirement par l'Espagne, car il n'y a plus de service régulier de « ferry » Gilbraltar-Tanger et il faut s'embarquer à Algésiras et, chaque fois, obtenir au préalable un visa espagnol, d'où mécontentement marocain et litige en cours. Cette affaire de visa a provoqué, dans la première quinzaine de mai, l'afflux en Espagne de Marocains préférant anticiper leur voyage pour ne pas avoir à demander de visa.

Quant aux relations officielles, en voici quelques exemples au cours des deux dernières années :

En voyage officiel fin septembre 1989, le Roi Hassan II est enthousiasmé par Séville ; pour la petite histoire, le 23 il offre un pourboire royal (15 000 Pesetas) à la coiffeuse convoquée pour couper les cheveux de son fils Moulay Rachid, et, le soir assiste à un spectacle flamenco.

Le 25, à Madrid, il est reçu par le Roi Juan-Carlos ; les deux hommes s'embrassent affectueusement (gros plan photo de la scène à la une de « El Pais » du 26/9

qui titre « Hassan II évite de mentionner devant le Roi ses revendications sur Ceuta et Mellila »). Le 26, avec son fils Moulay Rachid et sa fille Lalla Hasna, il est accueilli à la Moncloa par le Chef du Gouvernement Felipe Gonzalez et son épouse. Reçu également par le Maire de Madrid, le Roi du Maroc se voit offrir les clés d'or de la ville. Au discours castillan du Maire, traduit en arabe par l'interprète, il répond directement en français et déclare : « La visite de mon frère, le Roi Juan-Carlos, au Maroc, en 1979, avait entrouvert la porte de l'amitié entre nos deux pays, avec la clé que vous venez de me remettre nous l'ouvrirons complètement ».

Pendant la réception à la Mairie du Roi et de son fils, Lalla Hasna inaugurait une exposition de peinture contemporaine en compagnie de la reine Sofia.

Le 28 septembre 1990, Hassan II reçoit à Rabat le Prince héritier d'Espagne, Philippe de Bourbon, Prince des Asturies, fils aîné de Juan-Carlos, avec des égards habituellement réservés à un chef d'état. La veille, dans le train royal, le Prince était allé visiter le centre phosphatier de Jorf El-Asfar. Le quotidien espagnol qui commente cette visite s'empresse d'ajouter : « L'Espagne, avec 100 millions de dollars par an, est le premier acheteur des phosphates marocains ».

Les discussions et accords officieux dont ces visites ont été l'occasion ne sont pas exactement connus ; on sait toutefois que le Roi du Maroc a proposé la création d'une cellule, mixte et officieuse, de réflexion sur l'avenir de Ceuta et Mélilla et que le Roi d'Espagne a dit son approbation au projet de referendum d'autodétermination au Sahara Occidental (on se rappelle qu'initialement la position espagnole, nettement favorable au Polisario avait lourdement pesé sur les relations hispano-marocaines). Il est probable aussi que des arrangements ont été trouvés sur la place à réserver au Maroc dont elle était pratiquement bannie et oú elle reprend maintenant un rôle non négligeable..., encore que cette position nouvelle risque fort de se trouver bientôt compromise si des publications imprimées, en Espagne, en espagnol, continuent d'être un des principaux véhicules des attaques contre le Roi et le régime du Maroc.

Au niveau des populations, les rapports ne sont pas toujours idylliques. D'un sondage réalisé en septembre 1990 par le C.I.S. (Centre de Recherches Sociologiques) espagnol, il ressort qu'après les Gitans et avant les noirs, les Arabes sont les étrangers les plus antipathiques aux espagnols (26% dans le premier cas 10% dans le second, 19% dans celui des Arabes).

Les incidents sont rares mais parfois assez graves : par exemple, le 21 mai dernier, une centaine d'individus coiffés de cagoules ont fait irruption dans un quartier musulman de Mélilla, incendié des voitures, enfoncé des portes, malmené des passants. Il se serait agit de militaires du « Tercio » se livrant à des représailles après l'agression d'un des leurs par des Marocains la semaine précédente.

MAROC - FRANCE

Un nouvel Ambassadeur vient de succéder à Rabat à Monsieur Jean-Bernard Mérimée, c'est Monsieur Michel Levêque, 58 ans, ancien élève de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer, ancien Directeur des Affaires Africaines et Malgaches, ancien Ambassadeur à Tripoli (1985/1989), nommé Ambassadeur de France au Maroc le 18 mars dernier.

Les rapports franco-marocains sont peut-être moins confiants et plus réservés que naguère, mais il ne sont pas vraiment détériorés. Les dirigeants doivent faire preuve de prudence pour éviter d'indisposer une opinion publique dont une partie est encore sous le choc de l'effondrement de l'énorme bluff militaire irakien ; poussée par l'opposition - notamment le parti de l'Istiqlal et son quotidien

El-Alam, elle nous reproche encore notre intervention dans la guerre du Golfe ; cette attitude tend à modérer à mesure que se ternit l'image de l'Irak de Saddam Hussein et que s'efface le prestige de ce dernier.

Que des villes, comme Meknès, décident de parrainer des villes d'Irak et d'aider à leur reconstruction ne saurait être interprété comme une manifestation hostile à notre égard.

L'attachement sans faille du Maroc à la francophonie demeure un précieux facteur de bonnes relations, mis en relief par l'attitude du voisin algérien s'efforçant par des mesures sans cesse répétées ou aggravées d'éliminer notre langue de sa terre, contre le gré - et l'intérêt - de son peuple, ou décidant de juger pour crimes contre l'humanité, et à titre posthume, des personnalités françaises disparues.

La récente condamnation à la réclusion perpétuelle, par un tribunal marocain, d'un Marocain jugé coupable de l'assassinat d'une fillette en France est évidemment un signal pour nous faire comprendre tout le prix qu'attache le Maroc au maintien de bonnes relations entre les deux pays.

Une autre démonstration sans équivoque est donnée par l'accueil des touristes français au Maroc et l'expression du désir de les voir revenir plus nombreux ; le personnel hôtelier, plus affable que jamais, demande aux visiteurs de revenir plus souvent, et d'inciter d'autres Français à se rendre au Maroc, et, pour encourager les clients à donner suite à ce vœu, dans certains hôtels, le personnel refuse désormais tout pourboire (témoignage recueilli à Toulouse en mai, d'une personne de retour de Casablanca où elle fait de fréquents séjours).

COUP D'OEIL PLUS AU SUD, A LA JONCTION DES AFRIQUES BLANCHE ET NOIRE

Les trois Mauritanies : Deux millions d'habitants sur un million de kilomètres carrés, dont 80% de désert. Population rurale à 74% et 44% de jeunes de moins de 15 ans. Un PNB per capita de 410 dollars. Mais, couverture des importations par les exportations à 196% en 1989, année au cours de laquelle ont été produits 12 millions de tonnes de minerai de fer. Agriculture et élevage pauvres. Pêche maritime en extension (60 000 tonnes en 1984 et 105 000 en 1989), très loin de ses potentialités réelles (trois millions de tonnes dit-on).

Ce pays pauvre, constitué en « République Islamique », gouverné par une dictature militaire dans l'attente d'élections générales et démocratiques, sans cesse promises et toujours remises, est, pour son malheur, divisé en trois ethnies, dont les proportions approximatives, présentées ici, correspondent non à des recensements mais à des estimations (Le Monde du 12 mai 1991, page 4) :

– « Beydanes », ou Maures blancs d'origine arabo-berbère, ethnie à laquelle appartiennent presque tous les militaires actuellement au pouvoir, environ 30% de la population mauritanienne.

– « Harratines » ou Maures noirs, descendants des anciens esclaves (l'esclavage n'a été officiellement aboli que le 5 juillet 1980), environ 40%.

– Négro-africains d'origine peul, 30%.

Ces derniers qui, depuis l'indépendance du pays, ont été écartés du pouvoir et ont participé à plusieurs tentatives de coup d'état, font l'objet de persécutions et de règlements de comptes qui se sont aggravés à la suite du conflit armé avec le Sénégal en avril 1989. Des centaines de disparitions inexpliquées ont même fait l'objet d'interventions d'Amnesty International.

Le 23 mai, à Nouakchott, des dizaines de négro-africaines ont manifesté devant le Ministère de l'Intérieur pour réclamer une enquête sur le sort de leurs époux et fils disparus au cours de la répression menée en novembre 1990 contre des militaires appartenant à cette ethnie.

Jusqu'à présent, les Maures noirs restaient fidèles aux Maures blancs, leurs anciens maîtres, et appuyaient leur politique ; 30% + 40% = 70%... celà fait une solide majorité, même sans élections.

A l'heure où, commençant à se sentir considérés comme des Arabes de deuxième zone, pratiquement éloignés du pouvoir, après s'être vus plus Maures que noirs, se voient soudain plus noirs que Maures, les Harratines pourraient changer de camp et tout peut arriver. Avec des élections, 40% + 30% feraient encore 70%, mais ce ne serait peut-être pas du même côté - à moins que, grâce à leur majorité relative, les anciens esclaves ne choisissent de devenir les arbitres ?

La pêche mauritanienne, espoir pour demain

Le minerai de fer est actuellement la grande ressource du pays, mais l'avenir devrait pouvoir miser aussi sur la pêche - avec cette différence que, si le minerai ne se mange pas, le poisson est comestible.

Cette « chasse au poisson », comme disent les Arabes, le long des côtes de Mauritanie, intéresse la France et plus d'un Français. Ainsi, on relève dans « Ouest-France du 15 mai, à la page "Marine", un article dont voici des extraits : Sous le titre, sur quatre colonnes "Un chalutier-école pour la Mauritanie" on lit : "Le 31e bateau construit chez Piriou pour la Mauritanie sera un chalutier-école ! Les Concarnois viennent de remporter, dans une dure compétition internationale, parmi vingt-sept chantiers, la récompense de dix ans d'exportation pour le "Pays des sables".

La réalisation d'un navire-école financé par la Banque Africaine de Développement répond à un besoin pour tenter une plus grande "mauritanisation" des pêches... la Mauritanie a, devant ses 720 km de côtes, un véritable "grenier à poissons". Un potentiel estimé à 3 millions de tonnes... Il est extrêmement difficile de contrôler l'effort de pêche dans ces parages où se croisent quatre cents navires de toutes nationalités. Actuellement, pour des difficultés techniques une centaine de bateaux restent au mouillage devant Nouadhibou.

Pour ses 140 bateaux nationaux, la Mauritanie doit faire appel à des étrangers, surtout coréens. Aussi le Ministre des Pêches, Mohamed Lemine, met-il beaucoup d'espoir dans le centre de formation maritime de Nouadhibou, ouvert l'an passé et animé par des Français... C'est dans ce cadre que va se placer le navire-école.

... la compétition a été des plus rudes face à beaucoup d'autres constructeurs, 27 au total, Français, Allemands, Italiens, Belges, Hollandais et même Tunisiens.

... depuis 1979, les Concarnois ont réalisé pour la Mauritanie 12 chalutiers de 20,40 m pour Salimauren (société arabo-libyenne), six de 22,40 m pour Almap (société algéro-mauritanienne), dix de 16 m pour Sofrima (société frigorifique de Mauritanie) et deux autres pour des armements privés... ».

On n'aura pas manqué de remarquer au passage que Tunisie, Libye et Algérie s'intéressent également aux pêches mauritaniennes... Recherche d'un profit capitaliste par investissements rentables, collaboration dans le cadre de l'U.M.A., ou course vers l'Atlantique ?

L'ISLAM AFRICAIN

Le trimestre écoulé a vu s'esquisser de très importants changements dont certains se trouveront concrétisés dans les jours ou les semaines qui viennent.

Après les émeutes répétées et des répressions sanglantes, le Mali s'est débarrassé de son Président marxiste, Moussa Traoré, au pouvoir depuis 1968. Les nouveaux dirigeants se montrent moins agressifs à l'égard des Touaregs persécutés par le régime déchu, qui s'était juré de les sédentariser et considérait les nomades comme des bandits et les traitait comme des rebelles.

La situation de ces anciens seigneurs du désert semble s'améliorer aussi au Niger, dont les Touaregs auraient cessé de se réfugier en Algérie.

Le Nigéria a connu de très graves troubles d'inspiration religieuse. Le vendredi 19 avril des affrontements ont opposé police et musulmans chiites qui réclamaient l'instauration de la charia islamique dans l'état de Katsina, dans le Nord du pays, où plusieurs édifices publics ont été incendiés, le 20 avril une centaine de musulmans ont été arrêtés ; le dirigeant « fondamentaliste » chiite Malam Yakoub Yahya qui avait réussi à fuir a été arrêté le 23. Dans l'état de Bauchi, plus au Nord, des émeutes ont également éclaté, une douzaine d'églises chrétiennes ont été incendiées, les autorités ont du décréter le couvre-feu le mardi 23 avril ; ces événements auraient fait plus de quatre-vingt morts.

Toutefois, en Afrique musulmane, dans le domaine du désordre et de l'insécurité, la palme revient à la Corne du continent africain, à un pays noir membre de la Ligue Arabe : La Somalie, en proie à des guerres civiles et tribales successives et ininterrompues. La chute du vieux président-dictateur, Siyad Barré, après plus de tyrannie, d'arbitraire et de politique étrangère incohérente, n'a pas suffi à calmer les tribus, unies contre lui mais ennemies entre elles. Ce pays, le plus pauvre d'Afrique (PNB per capita 205 $) est en passe d'éclater. La sécession du Nord, ex-britannique, est pratiquement acquise ; sa capitale, Hargeisa, naguère cité de 100 000 habitants, n'est plus qu'une ville morte, « libérée », où sont revenus quelques milliers d'habitants pour loger dans des ruines au milieu de mines non-éclatées. Le Sud, ex-italien, qui conserve la capitale Mogadiscio, refuse la sécession décidée et proclamée par les tribus du Nord qu'il est bien incapable de maintenir sous son joug.

Avec deux Somalie au lieu d'une, la Ligue va-t-elle bientôt compter un membre de plus et revenir à 22 ?

Ce serait compter sans les événements d'Ethiopie, en voie de dissolution après la fuite de Mengistu Haïlé Mariam, la victoire des rebelles tigréens, leur prise du pouvoir à Addis Abéba, le refus de leurs alliés erythréens de partager ce pouvoir, car depuis longtemps décidés à construire leur indépendance.

On voit mal une Erythrée musulmane et indépendante, entre Djibouti et le Soudan, face à l'Arabie et au Yémen de l'autre côté de la Mer Rouge, tous quatre membres de la Ligue Arabe, ne pas réclamer et obtenir rapidement son entrée dans cette organisation. La Ligue va donc compter vingt-trois membres avant la fin de l'année 1991, si nul ne s'en retire, ne se coupe en morceaux ou ne s'unit à son voisin.

L'an de l'hégire 1412 (qui commence le 13 juillet 1991) devrait donc s'ouvrir sur cette perspective - heureuse pour la Ligue dont le siège est désormais cairote et le Secrétaire Général égyptien - mais sans grande influence sur la suite des événements dans le monde arabe comme en Afrique.

ET LES AUTRES ?

L'Islam noir vient de nous ramener à la Ligue Arabe et celle-ci à l'Egypte. Les heures passent, les lignes se succèdent, les pages se multiplient ; il faut se montrer raisonnable et reconnaître qu'il n'est pas possible actuellement, en raison de l'accélération généralisée des événements presque partout, de faire tenir en un chapitre de longueur normale de ce bulletin un tour d'horizon détaillé de tant de pays arabes et musulmans ou concernés par les problèmes qui les affectent.

La documentation réunie pendant trois mois pour traiter des pays, peuples et problèmes ne figurant pas aujourd'hui dans cette chronique, n'est pas perdue pour autant. L'Algérie et son F.I.S. La Tunisie et ses Islamistes - le récent voyage de son Président, Ben Ali en Espagne - La Libye, sa nouvelle modération, sa réconciliation avec l'Egypte - L'Egypte et son désir de redevenir la grande puissance arabe - Le Soudan, sa « Charia » et ses famines - Le Tchad et la réapparition de Goukouni dans la politique, sous l'égide d'Alger - La Jordanie et sa toute dernière ouverture vers Jérusalem - L'Afghanistan, les succès des résistants qui, fin mars, s'emparent de la ville de Khost - La réaction du régime de Najibullah, toujours en place à Kaboul, qui, au début d'avril, détruit avec des fusées « Scud » une autre ville tenue par la résistance, Asadabad, où périssent des centaines de femmes et d'enfants - L'U.R.S.S. et ses ennuis en Arménie et Azerbaïdjan -- La situation intérieure en Turquie, Iran, Pakistan, Bangladesh, Indonésie, Sultanat de Bruneï - Musulmans d'Albanie et de Yougoslavie - Bruxelles qualifiée de « Capitale de l'Islam en Europe » par un journal marocain - Evolution de l'immigration et de l'intégration chez nous, où, à côté des casseurs et des intégristes inintégrables, il y a des intégrés intègres et de jeunes musulmans qui s'entendent, entre eux et avec leurs camarades français d'autres croyances, pour étudier, enseigner, publier, assimiler, surmonter le problème des ghettos de banlieues - Le terrorisme international en forte reprise en Irlande, Espagne, Allemagne, Corse, Grèce, Turquie, Inde - Tout celà est seulement évoqué, avec le désir de combler cette lacune à la rentrée, dans le bulletin de septembre, s'il Plaît à Dieu !

CONCLUSION

« Des mondes en mutation »... ce n'est qu'un début. Si l'été est calme, la rentrée sera chaude. Mais l'été sera-t-il calme ? Plus d'un clignotant porte à croire le contraire. En tout cas, des dates sont à regarder à l'avance comme particulièrement délicates :

– Du 19 au 23 juin, le Pélerinage à La Mecque - Le 28 juin, les élections en Algérie - Le 22 juillet, l'Achoura, jour de deuil pour les Chiites (points sensibles en Irak : la région de Bassorah et les villes saintes de Kerbéla et Nadjef).

D'autres dates ne sont pas encore fixées, qui inquiètent car ce sont autant de rendez-vous dangereux : Elections en Mauritanie, au Mali, au Tchad - Référendum au Sahara marocain.

Sur le plan mondial, une procédure nouvelle, jusqu'à présent impensable est déjà en marche : l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation comme des traités qui ont fait suite aux deux guerres mondiales est remise en cause et risque fort de souffrir quelques accrocs, et pas seulement en Afrique.

Jacques Harmel

ERRATUM
A « L'HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGÈNES »

P. 12 - Ligne 15 - lire « Ouezzane » au lieu de « Ouzzane ».
P. VI - (photo bas) - lire « Goulimine » et non « Goulmine ».
P. 86 - Ligne 20 -lire « Guefifat » et non « Zuelifat »
lire « Tilmi » et non « Tiloui ».
P. 93 - 1re ligne du 2e paragraphe (adjudant-chef Bonvalet)
lire « Outat Oulad El Hadj » et non « Oulad El Hadj ».
P. 94 - 3e alinéa - 1re ligne - lire « Guefifat » et non « Guelifat ».
5e alinéa - 1re ligne - lire « Tinfift » et non « Tinifift ».
8e alinéa - lire « Tilmi » et non « Tioui ».
P. 99 - 2e paragraphe - lire « Talzent » et non « Talzemt ».
P. 107 - Avant dernier alinéa - lire « les Aït Khebbach de Taouz »
et non « les Aït Khebbach ».
P. 109 - 3e paragraphe - lire « Goulmina » au lieu de « Goulaïma ».
P. 151 - 6e paragraphe - lire « Mecissi » au lieau de « Mecessi ».
P. 153 - 5e ligne - lire « Tazzarine » au lieu de « Tazanine ».
P. 154 - 8e paragraphe - lire « Panka » au lieu de « Nanka ».
P. 155 - 6e paragraphe - lire « Fezzou » au lieu de « Fizzou ».
P. 187 - Lire plutôt (2e ligne) « Ait M'Hamed » que « Ait Mohamed ».
P. 200 - Dernier paragraphe - lire « Ida ou Gnidif » et non « Ida ou Gnifif ».
Figure de la page XVII - P. 224 - Lire « M'Semrir » et non « M'Semtir ».
P. 248 - 2e paragraphe - lire « Khenifra » au lieau de « Khnifra ».
P. 264 - Paragraphe sur l'Huilerie Coopérative - lire « fin avril » au lieu de « fin Noël ». Mettre « Fabricants d'huile privés (sous entendu particuliers ou indépendants) ».
P. 270 - 8e paragraphe - lire « Tinjdad » au lieu de « Tinadad ».
P. 285 - Au milieu du 4e paragraphe - lire dans les Jebala (ou Djebala) et non dans les Ibala.
P. 299 - 1er paragraphe - lire « la route Khenifra-Tadla » au lieu de « la route Khenifra-Takla ».
P. 344 - 1er paragraphe - lire « Outat Oulad El Hadj » et non « Outat El Hadj ».
P. 345 - 2e paragraphe - lire « Outat Oulad El Hadj » et non « Outat El Hadj ».
P. 384 - Photos de la page XXXI - photo n° 2 - lire « Gorge du Todra » et non « Gorge du Toarha ».
P. 385 - 2e paragraphe - lire « (de Marrakch) » et non « (de Marrakoch) ».
P. 459 - Lire « Bou Denib » (évidemment) et non « Bou Denif ».
Lire « Brikcha » et non « Bri Cha ».
P. 460 - Lire « Outat Oulad El Hadj » et non « Outat El Hadj ».
P. 461 - Lire « Tazeroualt » et non « Tazerouat ».
Lire « Touggourt » et non « Touggout ».

N.B. : Les lecteurs qui auraient trouvé d'autres coquilles voudront bien nous les communiquer.

BIBLIOGRAPHIE

LE HAUT ATLAS
de Henri FOUGEROLLE
(Préface de Titouan LAMAZOU)

La montagne des montagne, traduction littérale de l'expression berbère « Adrar-n-Dern », porte bien son nom.

Car la chaîne du Haut-Atlas, qui traverse en biais le Maroc sur près de 800 km, est plus vaste que les Alpes françaises et italiennes réunies. Culminant à plus de 4 000 mètres, elle constitue un véritable paradis pour la randonnée à pied, à cheval ou à skis. Le fin du fin est le « combiné mulet-ski » consistant à monter à dos de mulet les faces sud ensoleillées pour dévaler ensuite les longs versants nord enneigés.

En moyenne montagne, la progression à l'ombre de grands canyons et d'agrestes vallées est agrémentée par la traversée des étonnants villages berbères habités par une population dont la tradition d'hospitalité n'est plus à faire.

Aujourd'hui, le tourisme s'organise dans cette montagne unique en son genre. Des accompagnateurs sont formés, des refuges, des gîtes ruraux sont construits et des itinéraires répertoriés pour le plus grand plaisir de tous.

L'auteur, André Fougerolles, est l'un des premiers à avoir parcouru et recensé ces itinéraires dont il livre ici la quintessence, résultat de quarante années d'exploration.

Titouan Lamazou, lié à l'auteur autant par la mer que la montagne, fut initié par celui-ci au Haut-Atlas. Il en garde un souvenir précieux exprimé dans deux beaux livres déjà parus et dans la préface du présent ouvrage.

Editions GLENAT
BP 177 38008 Grenoble Cedex

PAROLES D'OFFICIERS
1950-1990
DES SAINT-CYRIENS TÉMOIGNENT...

Les officiers de la promotion Extrême-Orient ont été frappés de la manière souvent déformée dont était rapporté ce qui concernait l'Armée et plus particulièrement la guerre d'Algérie. Ils ont donc senti le besoin de raconter ce qu'ils ont réellement vécu.

Une centaine d'entre eux apportent leurs témoignages personnels et sans fard sur les épisodes les plus originaux des quarante années de leur carrière.

Ils expliquent pourquoi et comment ils ont voulu devenir officiers en 1950 et quelle était la vie au Prytanée Militaire de la Flèche, à l'Ecole de Saint-Cyr-Coëtquidan, et dans les Ecoles d'Application.

En Indochine, peu après Dien-Bien-Phu, ont les voit plongés dans les derniers et souvent dramatiques épisodes de la présence française en Extrême-Orient.

Ils ont vécu la totalité de la guerre d'Algérie, dans le fracas des armes ou le silence de la pacification : on les retrouve partout, sur le barrage électrifié des frontières, comme au cœur de la bataille d'Alger ; certains participent au putsch des généraux en avril 1961, voire à l'OAS, mais aussi à l'arrestation du Général Salan. Déchirés par cette guerre, ils en évoquent tous les aspects.

Ils sont présents outre-mer, mêlés aux événements décisifs de ces trente dernières années, notamment au Sahara, à Mururoa, en Mauritanie, à Kolwezi, en Centre-Afrique, au Tchad, au Liban et en Nouvelle-Calédonie.

C'est en France qu'ils terminent leur carrière, accédant, pour certains, aux plus hauts postes de responsabilité.

Après quarante ans d'activité à travers le monde, ils restent très unis et cet ouvrage apporte une preuve de leur vitalité.

Ces récits sont encadrés d'une préface écrite par l'historien Raoul Girardet, membre de l'Institut, et une postface due au Commandant Hélie de Saint Marc.

Cet ouvrage, imprimé sur papier couché, comporte plus de 500 pages de format 21 x 30 ; il est illustré de six compositions en quadrichromie réalisées par André Montagné, peintre officiel des Armées et membre de cette promotion, et de 150 photos, cartes, croquis ou dessins.

Recueil de témoignages, unique en son genre, il apportera sa contribution à l'Histoire, ravivera des souvenirs et répondra à l'attente des jeunes générations.

Prix Public recommandé : 320 Francs.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
PAROLES D'OFFICIERS

à découper et à renvoyer accompagné de votre versement à :
Promotion EXTREME-ORIENT, 2, rue de Varize, 28000 CHARTRES, accompagné de votre chèque de paiement.

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Commande : ..... exemplaire(s) de l'ouvrage « PAROLES D'OFFICIERS » au prix unitaire de 265 Francs, frais de port et d'emballage compris.

Montant : ..... exemplaire(s) x 265 Francs ..... _____ F.

Paiement : je joins un chèque de ce montant, à l'ordre de Promotion Extrême-Orient : CCP : 2096.82 D Dijon.

Date : / / **Signature.**

MA MUSE S'AMUSE
du Docteur DUPUCH

Le Docteur Henri Dupuch annonce le lancement d'une revue bimestrielle :

MA MUSE S'AMUSE

Chaque numéro comportera :

Un feuilleton
Une nouvelle inédite
Un poème d'inspiration romantique
Un poème d'inspiration fantaisiste
Une caricature inédite.

Prix de l'abonnement annuel : (simple participation aux frais) 120 Francs à régler à :

Docteur Henri Dupuch
Abbaye de Roseland
Le Tamango (5)
44, boulevard Napoléon III
06200 NICE - Tél. : 93 96 01 47

Lettre de félicitations adressée à Madame Barthelemy pour son livre « Tazra » par le Prince Héritier Sidi Mohamed

Son Altesse Royale, Sidi Mohamed a adressé à Madame Anne Barthelemy-Balmigère la lettre de félicitations ci-après pour son livre « Tazra ».

Nous y ajoutons nos amicales félicitations.

J'ai accueilli avec une grande satisfaction et une profonde considération la diffusion d'une partie du patrimoine culturel et artisanal de votre pays natal, le Royaume du Maroc.

Votre ouvrage « Tazra », qui s'ajoute à vos multiples actions culturelles, témoigne de l'intérêt que vous accordez à votre deuxième patrie et de l'attachement que vous réitérez au renforcement de l'amitié franco-marocaine.

En vous souhaitant bonheur, prospérité et succès, veuillez agréer, Madame, l'expression de ma très haute considération.

Le Prince Héritier du Royaume du Maroc

L'AVENTURE MEHARISTE DE JACQUES GOHIER

par Pierre GRENAUD

(Yves SALMON, Editeur, 173 p., 1991)

Le Sahara a ses légendes et ses mystères qui n'ont cessé de passionner les imaginations, celles des esprits occidentaux après celles des populations locales. Les émeraudes des Garamantes qu'avait recherchées Théodore Monod, fanatique du désert et vieux « marcheur » infatigable, certaine « **piste oubliée** » chère à Frison-Roche, ou la mystérieuse météorite géante, signalée en 1916, en Mauritanie, une énorme méprise car il ne s'agissait que de roches où apparaissaient des fragments de minerai de fer. Cette fausse météorite fait cependant « courir » de nombreux Sahariens.

Les écrivains, pour notre plaisir, se laissent aisément « aimanter » et Jacques Gohier, ancien enseignant, familier du Souf, de ses roses de sable et d'El Oued où demeure le souvenir d'Isabelle Eberhardt, la nomade indépendante, n'a pas eu de peine à nous entraîner à la découverte d'une cité opulente et fantôme dénommée El Menzeha ou Es Saoud que Duveyrier évoquait dans son Journal avec la foi d'explorateur de ses vingt ans. Elle se situait dans l'Erg El Ouar dont le nom suffit à exprimer les difficultés d'accès, ville d'Ys que les sables ont submergées, domaine irréel d'une Antinéa radieuse comme un rais de soleil sur les dunes poudreuses.

La trame romanesque peut paraître un prétexte facile, elle n'en permet pas moins à l'auteur d'évoquer les sables longtemps inviolés, le domaine de la peur, des djnouns, ces esprits malfaisants que l'imagerie populaire s'est chargée d'exagérer.

Dès 1896, du temps de Foureau, cette région hantait les esprits mais découragea, faute de points d'eau, les investigations. L'aventure reprit avec les Chaamba du Capitaine Dubourdeaux, pendant l'hiver 1944-1945, entre Bir-er-Rhezem et la hammada de Tinghert, en même temps qu'en partant d'El Oued, avec le lieutenant Moreau. Ainsi, la réalité a-t-elle côtoyé la légende dans « ce ciel féérique où la blancheur jette un litham de gaze sur les étoiles ».

Les lentes et somnolentes méharées, les épreuves infligées par une terre qu'il faut vaincre pour la mieux apprécier, ce pays « où tout le monde prie », affirmait Psichari, le Centurion, le petit-fils du vieux Renan, nous les suivons en compagnie de l'auteur qui sait magnifier les paysages sahariens.

Si le fil romanesque de son « aventure » est ténu et fragile, l'amour du lieutenant Desnos pour la séduisante Aziza, européanisée et brillante, la fille du cadi d'El Oued, le paysage grandiose favorise l'élan des passionnés des « terres de soleil », un rêve trop beau, un merveilleux artifice qui explose avec la mort du jeune officier exalté.

En connaisseur, en saharien averti qui continue d'aimer son désert, le Colonel Lefort des Ylouses, président d'honneur de La Rahla, l'Amicale des Sahariens méritait de rappeller l'historique des Compagnies sahariennes, de relever les noms de ceux qui ont « humanisé le désert ».

Ne reprochons pas à la légende de nous offrir souvent plus de joies que la réalité. Longtemps encore, il y aura « des voix qui crient dans le désert » d'où monteront des sortilèges, l'appel lancinant des mystères que, pour les familiers de la Rahla, conservent les sables, insensibles aux rêves des hommes.

Pierre Grenaud

AVIS DIVERS

AVIS DE RECHERCHE

– Le Général de gendarmerie (R) Jehan Pinart qui réside dans la Drôme, recherche parmi les grands anciens des Goums et des A.I. ceux qui auraient pu connaître son père qui, en 1918, commandait le 9e Goum (cf. Histoire des Goums Tome I, pages 126 et 127) et qui ensuite fut chef du bureau des A.I. puis Secrétaire Général de la Région de Meknès. Le Colonel Pinart séjourna dans différents postes au Maroc jusqu'en 1937. Réponse éventuelle à adresser au Commandant Filhol, Président de la Section de Marseille qui a été sollicité dans ce but par le Général Pinart.
– Roland Fustel recherche l'adresse du Capitaine Jean-Jacques Levraux, Commandant le 82e Goum de 1942 à 1945.

RECHERCHE DE DOCUMENTS SUR LA RC 4 (INDOCHINE)

Le Colonel (ER) Berbier, du Centre d'Histoire Militaire de Montpellier a été chargé par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants de réaliser une salle mémorial sur les principales étapes de la colonisation française et notamment la Guerre d'Indochine.

Il serait reconnaissant à tous ceux qui pourraient lui faire parvenir des documents et surtout des photos de la RC 4 et des combats pour la maîtrise de cette route en 1950.

Toute photo sur les combats dans le delta du Tonkin l'intéressent également.

Ecrire à : Colonel (ER) Barbier
71, allée de Mezanelle
34890 Saint-Clément de Rivière

RECHERCHE SUR LE ROLE DE L'AEROSTATION ET DE L'AVIATION DANS LA PACIFICATION DU MAROC

Le Docteur Robert Chastel demeurant à Rabat (20, rue Abouljaad) effectue un travail sur le rôle de l'aviation au Maroc durant la pacification.

Il recherche actuellement des renseignements sur le ballon captif des troupes du Général d'Ansade durant les campagnes de la Chaouia (1907-1908) et souhaite recevoir de vieilles cartes postales sur l'aviation civile et militaire de 1912 à 1925 qu'il retournerait à l'expéditeur après les avoir photographiées.

Enfin, il cherche des renseignements sur les opérations conjointes franco-espagnoles de 1925-26 dans le Riff.

Que ceux qui peuvent l'aider dans son travail prennent contact directement avec lui (tél. à Rabat, cabinet : 76 25 14 - domicile : 76 24 55).

ANCIENS COMBATTANTS

Proche ou lointaine, souhaitée ou redoutée la Retraite : une de ces échéances qu'il convient de préparer dès maintenant.

Chacun aspire à ses vieux jours en sécurité, mais combien y réfléchissent vraiment et s'en préoccupent au bon moment ?

Aujourd'hui les temps ont changé, les possibilités d'économie ne sont plus les mêmes et, si l'on n'y prend garde, on ne reçoit après toute une vie de labeur, qu'une modeste retraite obligatoire.

Les Anciens Combattants ont droit comme les autres à une retraite sûre, constante et suffisante. C'est pourquoi, une fois encore nous jouons notre rôle d'organisation mutualiste en vous aidant à souscrire une retraite complémentaire adaptée à vos besoins : La Retraite Mutualiste du Combattant.

Ce complément de retraite que vous vous constituez par capitalisation, vous procurera une rente non imposable, subventionnée par l'Etat, à titre de réparation, de 12,5% à 60%, suivant votre âge et le ou les conflits au(x)quel(s) vous avez participé.

Enfin, vous bénéficierez d'un avantage fiscal exceptionnel : la déductibilité de l'intégralité des versements effectués sur votre compte, de votre revenu imposable.

Pour plus de renseignements, contactez :

M.R.A.C.
73, rue Jeanne d'Arc - 76000 Rouen
Tél. 35 88 79 44 ou 35 71 37 11

ANCIENS COMBATTANTS, PENSIONNÉS ET VICTIMES DE GUERRE,

Vous pouvez aller en consultation à : l'INSTITUTION NATIONAL DES INVALIDES,
6, boulevard des Invalides 75700 PARIS - Tél. : (1) 40 63 22 22

Tél. (1) 40 63 23 81 : pour prendre rendez-vous de : chirurgie générale, viscérale, urologie, plastique et orthopédique, rééducation et réadaptation fonctionnelles et explorations urodynamiques.

Tél. 40 63 23 77 : pour prendre rendez-vous de : médecine générale, cardiologie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, dermatologie, electroneurophysiologie, neuropsychiatrie, rhumatologie-acupuncture, gériatrie, pédicurie.

Tél (1) 40 63 23 54 : pour prendre rendez-vous de : endoscopie digestive - anesthésiologie.

Tél.(1) 40 63 23 94 : pour prendre rendez-vous de : chirurgie dentaire.

Tél. (1) 40 63 23 65 : pour prendre rendez-vous de : radiologie-échographie.

Vous pouvez être admis en hospitalisation :

Chirurgie (générale, viscérale, urologique, plastique et orthopédique) :
Tél. : (1) 40 63 23 54

Rééducation et réadaptation fonctionnelles - paraplégie traumtique :
Tél. : (1) 40 63 22 65

Vous pouvez être accueillis comme pensionnaires.

Le centre de pensionnaires reçoit à titre permanent, en qualité de pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides, des grands invalides. Pour tout renseignement sur le Centre de Pensionnaires, des grands invalides s'adresser à : Mme de BARRAL Assistante Sociale Chef : **Tél. : (1) 40 63 23 13.**

ADDITIF

ADDITIF ET RECAPITULATIF N° 8 A L'ANNUAIRE

- Charles Albier - 42, avenue Bié-Moulié - 64000 Pau
- Georges Allin - 20, rue du Pasteur Alphonse Cadier - 64000 Pau
- Madame Beguinet - 62, rue de Limagne - 31000 Toulouse
- René Benevant - 3, rue André Delieux - 31000 Toulouse
- Albert Bretones Acer - 28, rue Baudelaire - 38500 Voiron
- Alphonse Dubart - 52, rue d'Etion - 08000 Charleville-Mézières
- Claude Duclos - Chambéry-le-Balzac - Villenave d'Ornon - 33140 Pont-de-la-Maye
- Frédéric-Emmanuel De Helly - Résidence «Orsay» - 6, square Surcouf - 78150 Le Chesnay
- Madame Paulette Lando - 104, cours du Médoc - 33300 Bordeaux
- Roger-Louis Lapeyre - 29, rue de Noailles - 78000 Versailles
- Emile Peyre - 6, rue Félix Eboué - 13002 Marseille
- Georges-Henri Schiavo - Résidence Parc de la Gayonne, Bat. D - 34500 Béziers
- Jean Tassel - 341, avenue Jean Moulin - 34130 Mauguio

RECTIFICATIFS DE JUIN 1991

Page 11 – Christian Bal mettre 44 Grand'Rue - 01300 Belley
Page 12 – Rayer Bavu décédé.
Page 13 – Bernard Robert mettre 52, square de Lettonie au lieu de 53.
Page 14 – Rayer Madame Beau - démissionaire.
– Rayer Madame Bessi - démissionaire.
– Mettre Madame Bezou Henri, adresse inchangée.
– Gilbert Bogaert, mettre Résidence «Les Toits de l'Aune», Bat. E, 3, rue du Bois-Saint-Denis - 60500 Chantilly.
Additif n° 3 – Monsieur Cambau, mettre 85, boulevard Pasteur - 75015 Paris.
Page 22 – Madame Claude, mettre 2-4, rue des Batignolles - 75017 Paris.
Page 22 – Rayer Madame L. Coadic, démissionnaire.
Additif n° 6 – Mettre Madame X. Colonna, adresse inchangée.
Page 25 – Madame Max Dallonneau, mettre 19, rue de l'Huilerie - 79000 Niort - Tél. : 49 24 71 90.
Page 26 – Jean Delhumeau - 2, rue Mazarine - 13100 Aix-en-Provence.
Page 28 – Raymond Ducy, mettre 1 bis, rue de la Balle - 79400 Saint-Maixent l'Ecole.
Page 32 – J.-A. Eymard, mettre Villa «Mayfair», route Castera - 40180 Mees.
Page 33 – Mettre Madame Jean Fayolle, adresse inchangée.
Page 35 – Mettre Madame Henri Fournier, adresse inchangée.
Page 36 – Rayer Froger Jules, décédé.
Page 37 – Rayer Gauthier Pierre, Colonel, décédé.
Page 48 – Yvon Joseph, mettre 14, allée Maurice Ravel - 33740 Ares.

Page 55 – Le Rol Charles, mettre 26, rue Victor Hugo - 94220 Charenton-le-Pont.
Page 57 – Lohro Raymond, mettre Villa «Maskali», 378, rue Albin-Durand - 84100 Orange.
Page 60 – Marchadier Paul, mettre Résidence «Napoléon», 21, avenue du Général Leclerc - 20000 Ajaccio.
Page 63 – Sylvain Mirabeau, à rayer sur sa demande.
Page 63 – Montjean Jean, mettre 137, avenue Victor Hugo - 83700 Saint-Raphaël.
Page 69 – Payre Louis, mettre 80, avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon.
Page 70 – Rayer Madame Poulin, démissionnaire.
Page 71 – Gaston Py, mettre chez Madame Besserve, Résidence «Aloès», rue Emilie - 06160 Juan-les-Pins.
Page 72 – Maurice Potier-Bisinao, 20166 Porticcio.
Page 77 – Pierre Reveillaud, mettre 78, rue la Fontaine - 75016 Paris.
Page 78 – Riehl Emile, mettre 6, impasse de Douai- 31000 Toulouse.
Page 79 – Roussel Henri, mettre Logis-Guillotin - 17650 Saint-Denis d'Oléron.
Page 81 – Salkin Yves, mettre 117, rue de Fontenay - 94300 Vincennes.
Page 83 – Sirvent Jean, mettre 49, avenue Gambetta - 83400 Hyères.
Page 85 – Mettre Madame Then, adresse inchangée.
Page 90 – De Villeneuve (du Crest), mettre Le Manoir - 4, rue du Bourgetet - 10140 Vendœuvre-sur-Barse.
Page 90 – Mettre Madame Vinciguerra, adresse inchangée.
Page 11 – Baroen Paul, mettre 1, cours des Juliottes - 94700 Maisons-Alfort.

SOMMAIRE

Pages

ÉDITORIAL
- Allocution prononcée par le Général Le Diberder au déjeuner de clôture de l'A.G. 1

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- Déroulement 3
- Rapport moral et financier pour 1990 5
- Résolutions 10
- Effectifs 10
- Situation financière 1990 11
- Intervention de Maître Reveillaud 10
- Intervention de Georges Boyer de La Tour 14
- Allocution du Général Feaugas 15

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DESCENDANTS 17

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MAI 1991 24

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA 25

ACTIVITÉS DES SECTIONS
- Aquitaine 28
- Paris 29
- Roussillon - Bas-Languedoc 29
- Rhône-Alpes 29
- Languedoc 30
- Marseille 31
- Marches de l'Est 32

CARNET 34

IN MEMORIAM
- Le Général de .C.A. Henri Then 35
- Xavier Colonna 38
- Madame Maire 41

TRIBUNE DE L'HISTOIRE
- Chronique des Mondes Arabe et Musulman - Printemps 1991 par J. Harmel 42
- Erratum «L'histoire des Goums» (coquilles de toponymie) 54

BIBLIOGRAPHIE
- Le Haut Atlas de Henri Fougerolle (préface de Titouan Lamazou) 55
- Paroles d'officiers : des Saint-Cyriens témoignent 56
- Ma muse s'amuse du docteur Dupuch 57
- Lettre de félicitations adressée à Madame Barthelemy pour son livre «Tazra» par le prince héritier Sidi Mohammed 57
- L'aventure méhariste de Jacques Gohier, par P. Grenaud 58
- J'étais médecin dans l'Atlas - Emile Payre 59

AVIS DIVERS
- Recherche de documents sur la RC4 59
- Recherche sur le Capitaine Pinart, Cdt du 9e Goum 59
- L'Hôpital des Invalides 61
- Retraite mutualiste des A.C. 62

RECTIFICATIF ET ADDITIF N° 8 (l'Annuaire) 63

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEUR

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-Président	Anne BARTHELEMY	Tél. : (16) 93.24.14.65
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacquline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean BARILARI	Tél. : (1) 46.28.99.58
	Jean-Francis CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Florence ESPEISSE	Tél. : (16) 44.40.03.41
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	François LACARELLE	Tél. : (16) 72.27.06.27
	Gérard LEPAGE	Tél. : (1) 47.84.74.75
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Jean-Jacques THEN	Tél. : (16) 94.36.33.74

Cotisation annuelle : 100 F chèque à l'ordre de ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à : Georges BOYER de LATOUR, président, LES TOUOS DU PUITS-NEUF, Route de Mons, CALLIAN, 83440 FAYENCE.

Abonnement au Bulletin de la Koumia : 130 F.
Chèque à adresser à : LA KOUMIA, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75001 Paris, Tél. : (1) 48.05.25.32

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en deux tons :

- **fond sable et bordure bleue ;**
- **fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1991

KOUMIA dorée Grand Modèle	**150 F.**
KOUMIA dorée Moyen Modèle	**125 F.**
KOUMIA argentée Grand Modèle	**40 F.**
KOUMIA argentée Moyen Modèle	**30 F.**
KOUMIA argentée Porte-clefs	**40 F.**
KOUMIA argentée Boutonnière	**20 F.**
K7 « Chant des Tabors »	**120 F.**
« Prières »	**5 F.**
Carte Postale	**5 F. (ou 20 F. pour les 4)**
La Légende du Goumier Guillaume	**30 F.**

Livres :

« La Longue Route des Tabors, J. AUGARDE	**78 F.**
« Homme de Guerre », Général GUILLAUME	**60 F.**
« Maréchal Juin », Général CHAMBRE	**80 F.**
« Juin Maréchal de France », Bernard PUJO	**80 F.**
« Burnous au Vent et Sabre au Clair », Jean VERCHIN	**70 F.**
« De Mogador à Alger », J.-A. FOURNIER	**60 F.**

Directeur de la publication : Claude de BOUVET
Commission paritaire n° 296 D 73 du 15 mai 1972

Dépôt légal : 2e trimestre 1991
Imprimerie CRESCENZO et Cie, 93260 Les Lilas